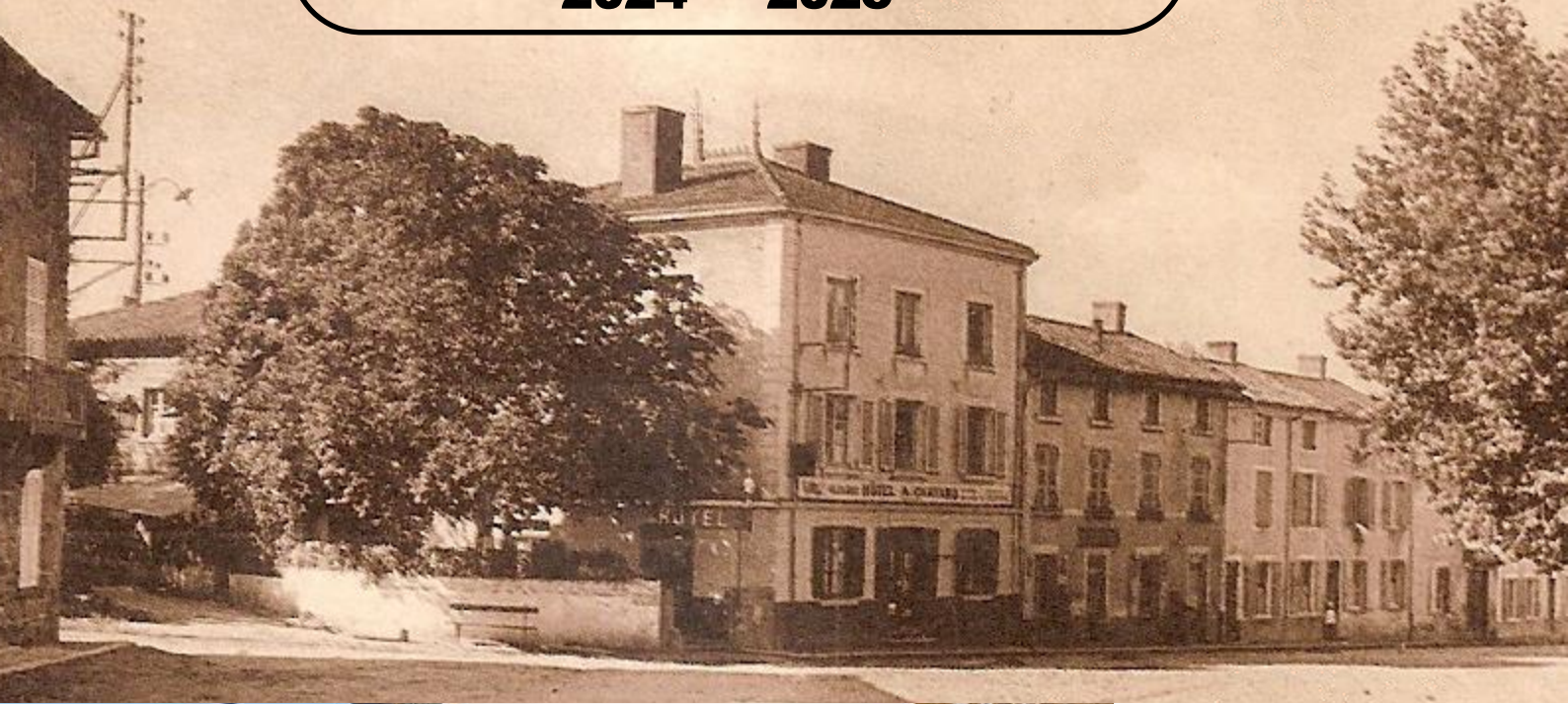


Bulletin communal de **Sarcey**

2024 — 2025



Vie communale

Le mot du Maire	1
État civil	2
En bref	3
Enfance jeunesse	4
Fleurissement	5
Bâtiments et Vie associative	6
École	8
Centre communal d'action sociale (CCAS)	9
Finances	10
Urbanisme	11
Voirie	13

Intercommunalité

Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle	14
--	----

Solidarité

ADR-CATM	17
Sapeurs pompiers de BULLY	18
Aide et fraternité	19
L'Entraide	20
ADMR	21

Enfance

Jojo et Cie / Les p'tits bouts de Sarcey	22
Sou des écoles	22
Les oisillons du Ravatel / Rires d'enfants	23
Grain de sel	23
Le Ch'tit midi des gones	24

Patrimoine

Collectif Quicury	25
Jardin des eaux	26

Loisirs

Association des familles / Couture	27
Gymnastique	27
Amateurs de tennis / Amicale boule	28
Bibliothèque / Le Strapontin	29
Société de chasse / Accor'd'lyres	30

Animations

Comité des fêtes	31
Classe en « 4 » / Classe en « 8 »	32
Classe en « 5 » / Classe en « 0 »	33
Agenda	34

Coordonnées de la mairie :
233 rue Centrale 69490 SARCEY
04.74.26.86.55
accueil@sarcey-69.fr

Accueil du public :

Lundi et mercredi - 14h00 à 17h00

Vendredi - 14h00 à 19h00

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous

Retrouvez toutes les actions et événements de la commune sur nos différents supports de communication :

- ◆ le site de la mairie <https://sarcey-69.fr>
- ◆ La feuille du Tilleul, qui paraît environ 1 fois par trimestre
- ◆ La page Facebook de la [Mairie de Sarcey](#)
- ◆ L'application PanneauPocket à télécharger sur votre téléphone



Rue centrale



Chemin du Tacot et sa gare

Chères Sarceyroises, chers Sarceyrois,



Préparer ce bulletin communal, c'est prendre un instant pour se pencher sur ce que nous avons vécu durant l'année écoulée.

2024 fut pour le moins inattendu, à plus d'un titre et nous laisse avec autant, voire plus, d'incertitudes qu'il y a un an, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

La parenthèse olympique fut brève mais réjouissante. Elle a notamment démontré notre capacité à faire face aux défis et à partager d'intenses émotions, de se rassembler dans un esprit d'ouverture et de convivialité.

Localement, nous ne sommes pas surpris car nous en avons régulièrement la démonstration tout au long de l'année, grâce aux associations qui font résonner cette convivialité et cette solidarité. Que ce soit à travers leurs activités et leurs manifestations, les bénévoles associatifs animent notre village et nouent ces relations qui enrichissent notre quotidien. N'hésitez pas à les rejoindre !

Nous avons aussi des commerçants, exploitants agricoles, des entreprises qui ne cessent de faire face à des défis dans un contexte économique difficile. Par leurs activités, leurs services, leurs emplois, ils rendent notre commune plus vivante et participent à notre qualité de vie.

Les émotions, c'est aussi la douleur face à la maladie ou celle de perdre des êtres chers. J'ai une forte pensée pour celles et ceux qui ont dû traverser ces épreuves.

Dans une situation tourmentée, les communes restent un repère fiable tel le « phare dans la tempête ». Elles sont l'échelon de proximité, qui rassemble, tisse le lien social et assure la continuité des services publics.

Alors que l'air parisien semble parfois faire perdre le sens de l'intérêt général, sachez que ce dernier reste le fil directeur de votre Conseil municipal pour améliorer votre cadre de vie, vous proposer de nouveaux services... bien sûr dans la limite de nos moyens. Et pour cela nous n'hésitons pas à collaborer avec les partenaires institutionnels quels qu'ils soient, comme la Communauté de communes, les syndicats et le Département que je remercie vivement.

Ce bulletin est aussi l'occasion de revenir sur ce que nous avons réalisé et de préparer l'avenir.

Au cours de l'année, l'accent a été mis sur le patrimoine très divers de la commune, en allant au-delà de l'entretien annuel régulier. Ces travaux ne sont pas toujours les plus visibles mais plusieurs n'avaient pas été entrepris depuis plusieurs années. Je vous laisse les découvrir dans les pages qui suivent.

Je tiens à saluer les agents communaux qui ont grandement œuvré pour ces réalisations, ainsi que les bénévoles qui s'engagent à leurs côtés pour faciliter notre quotidien.

Cette gestion patrimoniale nous a parfois conduits à réinvestir plutôt que de réaliser un entretien régulier: pour du petit matériel comme pour le camion de la commune remplacé après plus de 20 ans de service.

C'est aussi le cas pour l'éclairage public, qui a entièrement été renouvelé afin de diminuer notre consommation, faciliter la maintenance et l'évolution de notre parc.

Et bien sûr, c'est aussi ce choix que nous avons fait pour l'immeuble de « l'épicerie ». Après plusieurs mois de conception, d'obligations, d'arbitrage et grâce au soutien de l'Etat et de la Région, le projet de réhabilitation va prendre forme dans les prochains mois avec un peu de retard. Souhaitons voir naître un projet de commerce idoine complémentaire à l'offre existante.

Ce projet constituera l'investissement majeur de ce mandat avec des enjeux forts pour notre vie de village : services, lien social, logements. Il ne sera toutefois, pas la seule réalisation de l'année car les projets ne manquent pas et plusieurs sont bien engagés et se concrétiseront en 2025 : installation des arceaux vélos, travaux au cimetière, réfection des courts de tennis, rénovation de la bascule, amélioration continue du réseau de voirie.

Si l'instabilité politique et les perspectives financières et économiques sont peu encourageantes et limiteront le développement de nouveaux projets, cette dernière année pleine de notre mandat municipal va tout de même être chargée.

Le recensement qui se déroule sur ce début d'année représente un enjeu fort pour l'avenir à moyen terme de la commune : nous comptons sur votre participation active pour que l'avenir de notre village se fonde sur des bases solides et réalistes.

Enfin, ce bulletin est aussi un moyen de vous présenter au nom des élus et des agents, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite pour cette nouvelle année.

Olivier LAROCHE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lara GUYON - 24 janvier

Maël CORON - 3 février

Benjamin GIRARDON - 30 avril

Solal LENGLET - 23 septembre

Djessym HOSNI - 29 octobre



Leïa ADJEDJ RAYNAL
12 mai



Émeline JUNET
16 mai

Avec l'aimable autorisation des parents que nous remercions et félicitons

MARIAGES

Nicolas POUDROUX & Fiona PARENT - 6 juillet

Rodolphe PENEL & Flavie LECOQ - 28 septembre

Christophe VOUTA & Séverine GRANJON - 14 décembre



DÉCÈS



René CHADUIRON - 9 mars

Claude ELTSCHINGER - 18 mars

Christian NERVA - 18 avril

Jean COQUARD - 23 avril

Alice ELTSCHINGER - 25 juillet

Brigitte LAURENT - 10 août

Maurice JOYET - 25 août

Marguerite DUMAS - 2 septembre

Agnès GIRIN née TRICAUD - 14 octobre

Jeanne GUILLERMIN née CHATAL - 24 octobre

Huguette CAPRON née MAISONNEUVE - 5 novembre

Daniel GOUJON - 21 novembre



Aménagement de la ZA la Noyeraie

Même si un lot reste à bâtir, la CCPA a réalisé ce printemps les travaux de finition de l'extension de la ZA de la Noyeraie : pose des bordures de trottoir, délimitation du stationnement, aménagement des entrées de chaque lot, application d'enrobé sur la chaussée, marquage au sol.

L'opération s'est poursuivie en décembre avec la pose de l'éclairage public avec des réverbères identiques à ceux installés sur le reste de la commune. Seules les plantations et l'engazonnement resteront à réaliser pour achever ces travaux.

Merci aux entreprises pour leur patience, et leur implication pour le bon déroulement de ce chantier.

Recherche d'un porteur de projet « commerce multiservices »

Le début d'année 2024 a commencé avec des annonces juridiques aux facettes différentes.

La première concernait la résiliation du bail commercial de l'épicerie avec l'ancien preneur permettant à la Commune de reprendre pleinement ses droits en tant que bailleur et propriétaire.

La seconde venait entraînée la mise en liquidation de Comptoir de campagne, société développant des commerces multiservices, avec laquelle la Commune avait noué des contacts

En association avec la CCPA, la Commune a lancé un appel à manifestation d'intérêts (AMI) début septembre diffusé sur les supports communaux afin de prospecter pour un projet d'installation d'un commerce d'alimentation générale à vocation multiservices.

Cet AMI fait l'objet d'une diffusion plus large depuis décembre : sites internet de la CCPA, réseaux sociaux, InSiti, LeBonCoin.

Les candidatures sont attendues pour le 31 mars.



La fibre gagne du terrain

Durant l'année 2024, Orange a poursuivi son effort pour rattraper le retard par rapport à l'objectif initial de raccorder 100% des foyers fin 2022. De nombreux poteaux ont été remplacés ou renforcés pour accueillir le réseau fibre. Entre novembre 2022 et novembre 2024, le nombre de logements sarceyrois éligibles est passé de 52% à 87,5%.

À cette date, 74 logements restent à raccorder, dont 59 peuvent l'être à la demande. Pour ce faire, rendez vous sur le site <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre> et vérifiez si votre logement est concerné.

Zones d'accélération des ENR

Conformément à l'esprit de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023, le Conseil municipal a arrêté un projet de « zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) » pour la commune en se limitant aux sources d'origine solaire, thermique comme photovoltaïque en toiture.

La concertation s'est déroulée du 15 octobre au 15 novembre 2024 sur le site Internet de la CCPA et a été relayée sur le site Internet de la commune, son Panneau Pocket et sa page Facebook.

Le Conseil municipal sera invité à adopter la carte de ses ZAENR avant que le projet ne soit soumis au comité régional de l'énergie.

Projet antenne de téléphonie

Le manque de couverture mobile du territoire communal a conduit l'Etat à confier à Bouygues l'implantation d'une antenne de téléphonie destinée aux quatre principaux opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free), avec comme cible le bourg et le centre-est de la commune. Toutefois, le travail conduit par Bouygues et Spie n'ont pas permis de trouver une solution satisfaisante.

Néanmoins, le projet reste toujours d'actualité : des prospections sont ainsi désormais en cours sur un nouveau secteur d'étude en vue d'améliorer principalement la couverture du bourg, voire celle de la partie nord de la commune.

En cas d'issue favorable, Bouygues déposera un dossier d'information mairie (DIM) permettant d'évaluer et d'apprécier le projet d'implantation et proposera des permanences pour recevoir le public. Un mois après le dépôt du DIM, Bouygues pourra déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme.

Le Conseil des Jeunes

A l'occasion d'une soirée jeux organisée par le Comité des fêtes, les jeunes se sont investis dans l'idée d'une soirée Chandeleur : les voilà partis dans les préparations de pâte à crêpes puis la cuisson des crêpes sur place dans la salle des associations. Non sans mal... car l'adoption des plaques de cuisson n'était pas aisée. Après les éclats de rire tout de même, les jeunes, très sérieux, ont réalisé leur vente et service sur place ! La cagnotte, suite à cette vente de crêpes, a bénéficié à l'association « Un autre regard aux côtés d'Aëdan »

En effet, le Conseil des Jeunes a décidé de s'investir cette année 2024 pour des causes liées au handicap psychomoteur. En relation avec une ancienne famille Sarceyroise, les jeunes ont organisé une conférence sur le handicap le samedi 16 mars 2024.

Ce fut l'occasion de découvrir le jeune Aëdan MERVILLE qui souffre de retards psychomoteurs. Les conférenciers n'étaient autres que sa maman et son papa, professeur de SVT qui sait si bien parler à la fois de ce handicap et de génétique.

Merci pour leur venue qui a permis de porter un « autre regard » sur le handicap.

Les livres achetés par la municipalité sont à disposition à la bibliothèque : 7 BD « la bande à Ed » et le « petit livre des handicaps »



Plus tard, pour Pâques, entre 2 averses, le Conseil des Jeunes a vite profité du soleil pour décorer la Bascule et l'agrémenter d'œufs, lapins et poussins pour le plaisir des yeux des petits et grands.



La traditionnelle rando déchets (cleanwalk pour les initiés) organisée par le Conseil des Jeunes et soutenue par l'association des chasseurs a eu lieu le dimanche 7 avril sous 24°C. Cherchez l'erreur ! On se rappellera alors une précédente rando déchets décalée à mai pour cause de neige ! Cette fois, l'herbe ayant trop poussé, les déchets restaient moins faciles à trouver.

En 2024, c'est près de 37 personnes qui sont venues et 62 kg de déchets ont été pesés par les jeunes, spécialisés en pesée sur la balance à aiguille ! Les déchets ont été ensuite triés par les adultes puis les jeunes se sont livrés à des quizz sur le recyclage.

Le constat fait ce jour-là par les randonneurs est que notre village semble de plus en plus propre heureusement. !

Projet sur l'ambrosie

En même temps que la journée « Atouts jeux » le 16 juin 2024, une expo-jeux sur le thème de l'ambrosie a été organisée. Très présente dans le Rhône, son pollen allergisant peut entraîner des symptômes : rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma, asthme... l'ambrosie peut se développer rapidement sur une grande variété de milieux et il est important et obligatoire de l'arracher.

Chantier jeunes

Début juillet 2024 a eu lieu un chantier de travaux pour donner l'occasion aux jeunes de travailler et s'impliquer dans la vie communale de Sarcey.

Des jeunes de 14 à 17 ans se sont inscrits cette année pour embellir la salle des fêtes et le skate-park.

Certaines salles de la salle des fêtes nécessitaient en effet un rafraîchissement (lavage et peinture murale) tandis qu'un module de skate-park déplacé en juin laissait visibles les vieux tags au mur et le local tennis sali par les années...

Les jeunes ont pu faire visiter ensuite leurs chantiers aux membres de l'intercommunalité, la CCPA, qui finance les chantiers jeunes.



Sarcey en fleurs : un village qui rayonne de couleurs et de biodiversité

La commune de Sarcey s'engage depuis plusieurs années dans une démarche de fleurissement exemplaire. Ce projet, porté par la municipalité, les agents communaux et les habitants, vise non seulement à embellir notre cadre de vie, mais aussi à favoriser la biodiversité et le bien-être collectif.

Le fleurissement de Sarcey ne se limite pas à quelques jardinières décoratives : il s'agit d'une véritable stratégie d'embellissement global qui touche plusieurs espaces-clés de notre commune. Que ce soit autour de la mairie, le long des rues principales, ou aux abords des espaces publics, chaque massif, pot et parterre de fleurs ont été soigneusement pensés pour apporter harmonie et gaieté.



De nombreuses variétés de fleurs viennent ponctuer nos routes et chemins de touches colorées. Le choix des plantes n'est pas laissé au hasard : de plus en plus, la priorité est donnée aux espèces adaptées au climat local et moins gourmandes en eau, afin de favoriser un fleurissement durable et responsable.

En plus de son rôle esthétique, le programme de fleurissement contribue à renforcer la biodiversité locale, à soutenir les populations d'abeilles, de papillons et d'autres pollinisateurs essentiels à notre écosystème.

Le fleurissement de Sarcey est une aventure collective ! En effet, nos deux agents communaux, David MATTER et Martial CORNU, œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre cette belle histoire. Nous remercions également nos bénévoles qui répondent présent tous les mardis matin afin d'entretenir nos massifs. Comme chaque année, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre notre équipe. Alors si cela vous intéresse, vous pouvez contacter la mairie pour des informations complémentaires. Nous tenons également à remercier toutes les personnes ayant participé à la matinée de plantation au printemps, point de départ de notre saison de fleurissement. Merci également aux élus qui apportent de temps à autre de l'aide pour les plantations, l'arrosage ou l'entretien des massifs.

Enfin, nous avons une pensée toute particulière pour Maurice JOYET fidèle de notre équipe de bénévoles qui nous a quittés subitement cet été.

Nous remercions également les habitants et le Conseil des jeunes pour la poursuite de l'entretien et du fleurissement des croix de la commune, non sans avoir une pensée pour Agnès GIRIN, qui œuvrait pour la mise en valeur de ces croix

L'engagement de notre commune a été récompensé par le concours de fleurissement du Beaujolais des Pierres dorées, une reconnaissance qui valorise les efforts entrepris pour l'embellissement durable et le respect de la nature. Ce prix, au-delà d'une distinction, témoigne de la volonté de Sarcey de proposer un cadre de vie agréable, attractif et respectueux de l'environnement.

Pour continuer sur cette belle lancée, nous invitons chacun à s'impliquer, que ce soit en fleurissant son habitat ou en rejoignant les initiatives municipales.

Ensemble, faisons de Sarcey un véritable jardin à ciel ouvert où il fait bon vivre !

Tout en LED....

Comme annoncé en 2023, l'équipement en LED des différentes sources lumineuses de la commune s'est poursuivi en 2024 et vous avez pu vous en rendre compte à la mairie, à la maison des associations et dans la grande salle de l'ancienne gare du Tacot. Afin que tous les bâtiments soient intégralement équipés, il reste encore à intervenir dans certains lieux comme la cuisine, les espaces de rangements, les sanitaires de la salle des fêtes ou au local utilisé par l'Amicale boule. Ces compléments seront réalisés en début d'année 2025. Cette opération de relampage des bâtiments communaux est réalisée avec le soutien financier du Département. Le Conseil municipal avait également choisi de faire de même pour son éclairage public. Ce chantier, conduit par le SYDER dans le cadre de sa « démarche performantielle », s'est achevé début octobre. L'équipement en LED a conduit à renouveler les luminaires, pour lesquels le Conseil municipal a décidé de conserver l'aspect esthétique de ceux qui existaient.

Cette évolution offre divers avantages :

- ♦ une plus faible consommation d'énergie,
- ♦ une durée d'usage des LED plus longue,
- ♦ un éclairage moins dispersé et modulable,
- ♦ une maintenance facilitée,
- ♦ un parc qui pourra accueillir d'autres dispositifs complémentaires.

À cette occasion, l'extinction nocturne de 22h à 6h a été généralisée à l'ensemble de la commune, y compris dans les hameaux et la zone d'activités. Une exception sera faite les vendredis et samedis aux abords de la maison des associations avec un maintien de l'éclairage jusqu'à minuit.

Une réflexion sera engagée sur l'éclairage de mise en valeur des bâtiments.



L'accès au clocher sécurisé...

GRDF possède un système de télérelevage pour les compteurs à gaz installés dans le clocher de l'église. Afin de mettre en sécurité l'accès de ses techniciens, l'entreprise a pris à sa charge la sécurisation du lieu avec la pose d'une balustrade, d'une trappe et le remplacement de divers éléments du plancher.

Sur les toits...

- ♦ de la maison des associations, l'entreprise responsable de la pose des panneaux solaires a repris l'étanchéité autour de l'installation pour remédier à une malfaçon qui a occasionné également une infiltration d'eau. Une fenêtre d'accès au toit a été remplacée car elle n'était pas totalement étanche en cas de fortes pluies.
- ♦ de la mairie, les chenaux ont été vidés et nettoyés de la matière accumulée, notamment apportée par les pigeons. Un traitement de la toiture est programmé au printemps.

Divers travaux réalisés en régie par nos agents techniques

Cette année a été l'occasion pour David et Martial d'entreprendre des travaux d'entretien conséquents: réparations, remplacements, entretien tout au long de l'année sur les bâtiments et pas seulement ...

David a passé les habilitations nécessaires pour réaliser les travaux électriques courants, ce qui permettra d'être plus réactifs, notamment par rapport aux équipements de sécurité.



Chacun a remarqué le changement de couleur des volets en bois de la mairie. David et Martial ont procédé à la dépose, au sablage, au traitement des ferrures, à la peinture et à la pose. Il a fallu remplacer trois volets trop abîmés ; leur réalisation à l'identique a été confiée aux élèves de l'atelier menuiserie de l'école de production de la Giraudière. Nous attendons la livraison des vantaux pour que toutes les fenêtres retrouvent leurs volets.

Les travaux de rafraîchissement de la salle des fêtes se sont poursuivis mais de manière moins visible :

- ◆ la peinture de la cuisine a fait peau neuve, tout en restant dans les mêmes tons, tout comme celles des locaux de rangement, avec l'appui d'un chantier jeunes,
- ◆ le parquet en bois de la scène a été décapé et vitrifié afin de trouver un nouvel éclat.

À déplorer...

Deux intrusions à l'ancienne école avec une volonté affichée de dégrader, de casser, ont fait chacune l'objet d'un dépôt de plainte. La plus récente fait l'objet d'une enquête en cours par la gendarmerie.

La réhabilitation de l'immeuble de l'épicerie

Les actualités ont été nombreuses durant l'année 2024, y compris sur le projet de réhabilitation des bâtiments. Même si le projet a pris un peu de retard, les avancées sont fort heureusement très significatives.

Signé fin janvier, le marché de maîtrise d'œuvre a été confié à l'Atelier de Montrottier - Loïc Parmentier architecte et associés. Les réunions de travail avec la Municipalité ont débuté dès le mois de février pour conduire le diagnostic nécessaire à la définition de scénarios d'agencement du commerce au rez-de-chaussée, des logements aux étages comme dans l'annexe et bien sûr de la cour intérieure.

Dans le même temps, diverses expertises ont été conduites pour confirmer l'état des lieux : études géotechniques, état des structures, dont la charpente, diagnostic amiante et plomb, installations existantes (chauffage, électricité, ventilation...) et gestion des eaux pluviales.

Sur la base des propositions du maître d'œuvre et des choix du Conseil municipal, le projet retenu a fait l'objet d'un permis de construire déposé début août et validé courant décembre.

Le projet retenu se décline comme suit :

- ◆ une mise à niveau de l'ensemble du commerce, et un agrandissement de sa surface, avec la suppression d'un mur de refend et d'une cage d'escalier,
- ◆ une cour intérieure réaménagée pour proposer une terrasse agrandie au commerce et offrir des espaces extérieurs aux logements,
- ◆ la création de 3 logements :
 - un T4 (avec terrasse) à l'étage afin de pouvoir accueillir une famille avec enfants, qui disposera d'une terrasse dans la cour intérieure,
 - un T1bis duplex réparti entre le 1^{er} étage et les combles,
 - un T2 (avec terrasse) dans le bâtiment annexe.



La période d'instruction du permis de construire a été mise à profit pour avancer de façon plus détaillée sur le projet et préparer le marché de travaux. La consultation des entreprises devrait avoir lieu en février pour un démarrage des travaux au printemps avec une durée prévisionnelle totale d'une année. Le planning donnera, dans la mesure du possible, une priorité aux travaux du commerce afin qu'il puisse ouvrir au plus vite.

L'ensemble du projet bénéficie d'une subvention de l'Etat et des demandes sont en cours auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'effectif de l'école reste stable avec 95 élèves cette année répartis dans 4 classes.

L'équipe enseignante a encore été en partie renouvelée avec le départ de Mme BISSARDON remplacée par Mme COIRATON. La direction est toujours assurée par Mme MEYRAND.

Nous remercions Caroline BISSARDON pour le travail réalisé durant toutes ces années auprès des élèves de Sarcey.

Répartition des enseignants :

- ◆ Mme Katia COIRATON, enseignante en classe de PS-MS,
- ◆ Mme Hélène PLANEL, enseignante en classe de PS-MS le mardi et en classe de GS-CE1 le jeudi et vendredi,
- ◆ Mme Camille MEYRAND, enseignante en classe de GS-CE1 le lundi et mardi et directrice déchargée le vendredi,
- ◆ Mme Myriam DESCHANEL, enseignante en classe de CP-CE2,
- ◆ Mme Laurence BERTHOLON, enseignante en classe de CM1-CM2.

Concernant les ATSEM, Jennifer JACQUET et Colhine SOLER ont quitté notre école à la rentrée 2024 ; nous les remercions vivement pour le travail effectué.

Leur départ nous a conduit à revoir notre organisation en passant à 1 agent à temps complet et 2 temps partiel afin notamment de permettre la surveillance du temps de repas, désormais assuré en 2 services.

En septembre 2024, nous avons donc accueilli une équipe d'ATSEM entièrement renouvelée avec Allyson BUSI-LORDEY en classe de GS-CE1, Rachel EYRAUD et Émilie THORE en classe de PS-MS.

Véronique BERERD est, elle, toujours présente pour renforcer l'équipe.

Sans oublier, Thérèse POULARD, employée par l'association du Ch'tit midi des gones, qui officie toujours en tant que responsable du restaurant scolaire avec un complément pour la commune.



Comme chaque année, les élèves ont tenu à participer aux commémorations du 11 novembre ; nous les en remercions vivement. Cela permet d'aborder le sujet du devoir de mémoire, d'entretenir un lien avec les gens du village, et de démontrer l'investissement des élèves.

De nombreux projets sont à venir dans le courant de ces prochains mois témoignant ainsi du dynamisme et de la vivacité de notre école.

En voici quelques exemples :

- ◆ Cette année, deux chorales regrouperont les classes de CP-CE2 pour l'une et les classes de CM1-CM2 pour l'autre. Les chants seront présentés dans le cadre du spectacle de l'école,
- ◆ Educartable : utilisation du cahier de vie numérique pour les classes de PS-MS, GS-CE1 et CP-CE2,
- ◆ handball avec le Handball Club du Pays de l'Arbresle pour la classe de CM1-CM2,
- ◆ animation Fédération départementale des Chasseurs pour les CM1-CM2 : retour sur la haie plantée en 2021 et travail autour de l'écosystème de la haie,
- ◆ élevage chez les PS-MS et GS-CE1 avec Mme PLANEL : les élèves ont découvert des œufs en classe et se sont glissés dans la peau de chercheurs scientifiques durant plusieurs semaines pour étudier les différentes mutations et découvrir qu'il s'agissait en fait d'œufs de coccinelles !
- ◆ Projet écriture d'un livre en classe de CP-CE2, avec l'autrice Céline Lamour-Crochet, à partir de sa série « Emma et Adam »,
- ◆ le dispositif Cultur'en Bus interviendra le mardi 24 juin auprès de la classe de CM1-CM2 sur le thème du quotidien des Poilus et auprès des classes de GS-CE1 et CP-CE2 sur le thème de la vie quotidienne des Gallo-Romains,
- ◆ la fête de l'école, organisée par le Sou des écoles, aura lieu le 28 juin.



Une mission d'action sociale

Un CCAS (centre communal d'action sociale) a une action générale de prévention et de développement social afin de lutter contre l'exclusion, l'isolement et la précarité.

Le CCAS de Sarcey est ainsi en lien avec différents partenaires aux domaines de compétence divers : logement, mobilité, santé, solidarité.

Il travaille en concertation avec la Maison du Rhône et l'association Solidarité partage. Au sein du pays de L'Arbresle, des rencontres régulières sont organisées que ce soit au sein de la commission communautaire Solidarités ou entre les CCAS des différentes communes.

Il peut être sollicité pour une demande d'aide ponctuelle face à une difficulté financière, soit en intervenant directement, soit en orientant les personnes vers les services compétents.

Pour tout rendez-vous prendre contact en mairie.

Pour nos Aînés

Le repas du dimanche 1^{er} décembre a rassemblé 68 de nos Aînés avec une organisation toujours aussi bien assurée par l'Association des familles. Les personnes de 70 ans et plus peuvent d'ores et déjà réserver la date du 30 novembre pour l'édition 2025.

Les personnes de 75 ans et plus, qui n'étaient pas au repas, ont reçu un bon d'achat de 25€ à utiliser dans les commerces de la commune. En 2024, sur les 54 bons offerts, 50 ont été utilisés avec une bonne répartition entre les différents lieux. Et pour celles et ceux qui résident en établissement, les membres du CCAS apportent un colis de Noël.

Relancées fin 2023, les rencontres du mardi après-midi à la maison des associations ont leurs habitués, mais ce petit groupe ne demande qu'à s'agrandir : n'hésitez pas à venir chercher un peu de chaleur dans la grisaille hivernale. Suivant les envies, on joue au Scrabble, à la belote ou à d'autres jeux de société.

L'atelier informatique a aussi ses fidèles, une fois par mois, le samedi matin à la mairie. C'est l'occasion d'avoir des réponses quant au fonctionnement de sa tablette ou de son smartphone, ces outils numériques pas toujours faciles à dompter. La date de chaque séance est fixée d'une fois sur l'autre, renseignez-vous en mairie.



Début octobre, pour la « semaine bleue » dédiée aux retraités et personnes âgées, l'inter-CCAS de la communauté de communes du pays de L'Arbresle a proposé un programme étoffé avec différents ateliers autour de l'activité physique et la santé ainsi qu'une représentation théâtrale en clôture de la semaine.

À Sarcey, il y a eu un atelier découverte du Qi Gong, gymnastique chinoise, avec 12 participants. Certains ont ensuite rejoint l'activité gymnastique adaptée mise en place cette année par l'Association des familles tous les jeudis matin à la maison des associations. La fréquentation témoigne que ce type d'activité semble répondre à un besoin sur la commune. N'hésitez pas à vous renseigner.

Enfin, nous souhaitons rendre hommage à Agnès GIRIN qui nous a soudainement quittés en octobre. Elle était un membre assidu et fidèle du CCAS, qu'elle avait légitimement rejoint compte tenu de son investissement au sein du club des Aînés.

Nous adressons toutes nos meilleures pensées à Gérard, son mari et toute sa famille.

FINANCES (COMPTE ADMINISTRATIF 2023)

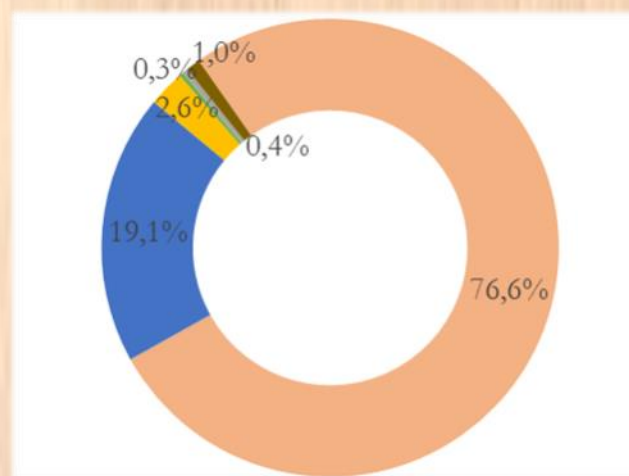
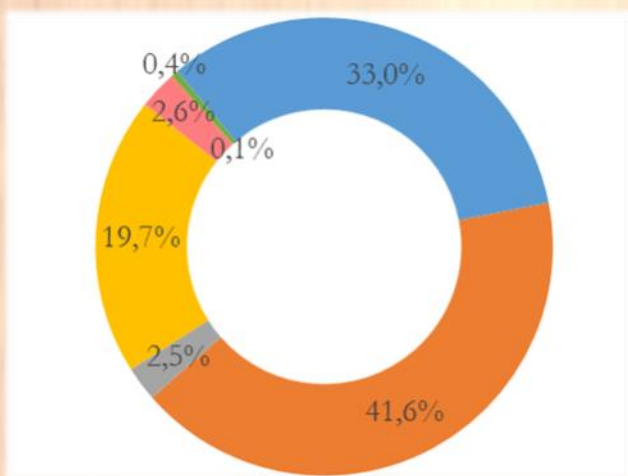
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Caractère général	172.698,87 €
Personnel et frais assimilés	217.587,97 €
Atténuations de produits	12.823,00 €
Gestion courante	102.847,98 €
Financières	13.775,04 €
Exceptionnelles	622,99 €
Opérations d'ordre	2.336,82 €
(Variation 2022-2023 : -4,29%)	522.692,67 €

Recettes

Atténuations de charges	2.672,33 €
Services	7.461,50 €
Impôts et taxes	547.782,36 €
Dotations	158.471,23 €
Gestion courante	18.943,34 €
Exceptionnelles	2.234,47 €
Opérations d'ordre	160,00 €
(Variation 2022-2023 : +4,20%)	737.725,23 €



Solde de l'exercice	+ 215.032,56 €
Report	+ 80.000,00 €
Solde général de fonctionnement	+ 295.032,56 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Emprunts et dettes	59.802,96 €
Reversement taxe d'aménagement	147.138,09 €
Opérations d'équipement	110.185,14 €
<i>dont Voirie</i>	46.383,50 €
<i>dont Jeux de boules</i>	43.099,78 €
<i>dont Matériel, équipement</i>	2.005,96 €
<i>dont Immeuble épicerie</i>	2.400,00 €
<i>dont Autres bâtiments (caserne, église, mairie)</i>	16.295,90 €
	317.216,19 €

Recettes

Dotations, fonds divers	318.372,21 €
Subventions d'équipement	44.836,22 €
<i>dont Voirie</i>	4.702,00 €
<i>dont Aire de jeux d'enfants</i>	31.134,22 €
<i>dont Relampage</i>	3.000,00 €
<i>dont Ossuaire</i>	6.000,00 €
Emprunts et cautionnement	0,00 €
Opérations d'ordre	1.956,82 €
	365.165,25 €

Solde de l'exercice	+ 48.039,06 €
Report	+ 423.114,45 €
Solde général d'investissement	+ 471.153,51 €

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déposée le 20 décembre 2023 - Accordée le 28 février
Patrice DUMAS - route de Magny
Rénovation d'un abri

Déposée le 8 janvier - Accordée le 6 février
Olivier CLÉMENT - 155 rue des Saules
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 9 janvier - Accordée le 6 février
Ludovic DEBOURG - 440 chemin de Quicury
Pose d'un velux avec volet roulant

Déposée le 22 janvier - Accordée le 19 février
Florence THUILLIER - 401 chemin des Roches
Réfection de la charpente et du toit

Déposée le 26 janvier - Accordée le 19 février
Albert PERRIER - 1437 route de la Cave
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 30 janvier - Accordée le 28 février
Rose GUICHARD - 152 rue des Tuileries
Pose de volets roulants sur véranda existante

Déposée le 12 février - Accordée le 8 mars
Daniel MULATON - 25 chemin du Perrin
Pose d'une clôture rigide

Déposée le 19 février - Accordée le 15 mars
Loïc PIERREFEU - 211 route de Saint Romain
Création d'une piscine

Déposée le 23 février - Accordée le 20 mars
Antoine LAURENT - 625 chemin de Fontlavis
Réfection de façade et isolation

Déposée le 1^{er} mars - Accordée le 27 mars
Théo COMBE & Emma PEYTHIEU
336 rue Centrale
Remplacement menuiseries et isolation extérieure

Déposée le 4 mars - Accordée le 27 mars
Vincent GIRIN - montée du Cimetière
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 7 mars - Rejetée le 12 mars
Sandrine BECK - 222 chemin des Places
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 8 mars - Accordée le 3 avril
Maxime CHERBLANC - 73 route des Tuileries
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 15 mars - Accordée le 10 avril
Blandine PERROT - 45 rue des Saules
Construction d'une piscine hors sol

Déposée le 18 mars - Accordée le 10 avril
Jérôme RIBBE - 813 route de la cave
Remplacement de la porte d'entrée

Déposée le 18 mars - Accordée le 10 avril
Nicolas MIRIO - 92 chemin du Plat
Rénovation d'une habitation existante

Déposée le 22 mars - Accordée le 3 mai
Philippe MASSON - 173 rue Centrale
Division de terrain

Déposée le 29 mars - Accordée le 24 avril
Guillaume FARGEOT - 205 chemin Fontlavis
Pose d'une clôture

Déposée le 2 avril - Accordée le 30 avril
Aurélien GONNET - 512 route de la cave
Création d'un muret et pose de grillage et portail

Déposée le 3 avril - Accordée le 30 avril
Philippe JUNET - 105 rue du Tilleul
Aménagement d'une entrée avec portail

Déposée le 4 avril - Accordée le 30 avril
Jean-Pierre BERNARD - 1641 route des Tuileries
Réfection de la toiture

Déposée le 22 avril - Accordée le 21 mai
Pierre-Jean LAURENT - 85 chemin du Bois
Curage d'une mare

Déposée le 26 avril - Accordée le 24 mai
Anaïs VICENTE-VEGAS - 156 allée du Bois
Pose de clôture et création d'une pergola

Déposée le 7 mai - Accordée le 29 mai
Patricia JUNET - 2384 route de Magny
Remplacement de menuiseries extérieures

Déposée le 13 mai - Accordée le 11 juin
Joël CANOVAS - 551 chemin de Fontlavis
Remplacement d'un portail métallique

Déposée le 15 mai - Accordée le 11 juin
Ophélie MIMOUN - 339 rue Centrale
Remplacement des menuiseries

Déposée le 30 mai - Accordée le 26 juin
SICN - Zone activité La Noyeraie
Installation de panneaux photovoltaïques

Déposée le 30 mai - Accordée le 26 juin
Pierre MIRIO - 52 chemin du Guicher
Réfection de la toiture d'une cabane

Déposée le 12 juin - Accordée le 10 juillet
Guillaume FARGEOT - 265 chemin de Fontlavis
Ouverture d'un mur pour la création d'un accès

Déposée le 21 juin - Accordée le 17 juillet
Flora et Guillaume POUILLAIN - 173 rue Centrale
Modification façade

Déposée le 27 juin - Accordée le 24 juillet
Stéphane LALAIMODE - 480 chemin de Chaplay
Remplacement d'un bardage bois et de menuiseries

Déposée le 28 juin - Accordée le 24 juillet
Coralie JACON - 32 allée du Bois
Création d'une pergola et pose de climatisation

Déposée le 5 juillet - Accordée le 31 juillet
Pierre JUNET - 235 chemin des Eaux
Pose d'un velux

Déposée le 12 juillet - Accordée le 7 août
Raymond FAURY - 2308 chemin du Tacot
Remplacement de persiennes par volets roulants

Déposée le 31 juillet - Accordée le 9 août
Alain SORBIER - 1152 route de la Cave
Installation d'un générateur photovoltaïque

Déposée le 5 août - Accordée le 28 août
Marine TRIoux - 440 chemin de Quicury
Pose d'une climatisation

Déposée le 27 août - Accordée le 25 septembre
Bernadette PINET - 126 chemin du Châtelet
Remplacement des menuiseries extérieures

Déposée le 3 septembre - Accordée le 25 septembre
Olivier LAGARDETTE - chemin des Quartiers
Installation de panneaux photovoltaïques



PERMIS DE CONSTRUIRE

Déposé le 6 septembre 2023 - Refusé le 5 janvier
Sylvain GIRAUDIER & Ornella CASCHERA -
339 rue Centrale
Construction d'une maison individuelle avec garage
et piscine

Déposé le 13 septembre 2023 - Refusé le 23 janvier
Germain TEDDE - 41 chemin du Perrin
Construction d'une annexe

Déposé le 2 février - Accordé le 3 avril
Ornella CASCHERA & Valentin GARRIGA - 339
rue Centrale
Maison Individuelle, garage et piscine

Déposé le 7 février - Accordé le 5 avril
Dominique THORE - 105 montée de la Grand' Croix
Pose d'un carport adossé à la maison

Déposé le 16 février - Accordé le 5 avril
Pierre-Jean LAURENT - chemin du Tacot
Modification d'un bassin de rétention

Déposé le 18 mars - Accordé le 19 juin
SCI Le Guicher - 65 chemin du Guicher
Rénovation d'une maison existante et création de 2
logements

Déposé le 5 avril - Accordé le 19 juin
Pierre-Jean LAURENT - chemin du Tacot
Reconstruction d'une fosse à lisier suite à démolition

Déposé le 8 avril - Refusé le 3 mai
SCI Les Mioches - 205 rue Centrale
Reconstruction annexe avec surélévation

Déposé le 22 avril - Accordé le 31 mai
Johan NOVE-JOSSERAND - 483 chemin de Aulnay
Extension d'une maison, création d'une carport et
d'une piscine

Déposé le 5 juin - Accordé 27 septembre
Germain TEDDE - 41 chemin du Perrin
Extension d'une maison

Déposé le 3 juillet - Refusé le 19 juillet
Sylvain-Max VULPAS - 205 rue Centrale
Travaux sur construction existante

Déposé le 8 juillet - Refusé le 23 juillet
Stéphane LALAIMODE - 480 chemin du Chaplay
Création d'une annexe agricole

Déposé le 30 juillet - Accordé le 24 septembre
Stéphane LALAIMODE - 480 chemin du Chaplay
Création d'une annexe

Déposé le 2 août - Accordé le 18 décembre
Commune de Sarcey - 61 rue Centrale
Réhabilitation d'un immeuble

Déposé le 25 septembre - Accordé le 29 octobre
SCI Les Mioches - 205 rue Centrale
Reconstruction d'une annexe

Déposé le 31 octobre - En cours
Kylian LARDET & Flore POTELLE - 86 impasse
du Mas
Construction maison individuelle

Déposé le 18 novembre - En cours
Pierre JUNET - 235 chemin des Eaux
Construction d'un carport

Entrée en vigueur du PPRNI Azergues

Le PLU a fait l'objet d'une mise à jour pour ajouter aux annexes le plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRNi) de la vallée de l'Azergues approuvé le 18 mars 2024.

Ce PPRNi « étendu » de l'Azergues couvre désormais tout le bassin-versant, y compris notre commune dont le territoire communal est à cheval sur deux bassins-versants ; celui de la Brévenne, par la Turdine et celui de l'Azergues avec le Soanan

Même si la commune est classée en zone blanche non exposée à un risque d'inondation, ce document prescrit de maîtriser le ruissellement. De nouvelles règles de gestion des eaux pluviales s'appliquent donc à toute nouvelle construction et projet imperméabilisant le sol.

Si vous avez un projet d'urbanisme, soyez vigilant à prendre en compte ces nouvelles dispositions.

VOIRIE



Travaux sur la voirie communale

Plusieurs voies communales ont fait l'objet de travaux cet automne plus ou moins conséquents.

Des petits aménagements ont été réalisés pour la praticabilité et la sécurité des usagers :

- ◆ Allée du Mas : Fortement dégradée et sujette à des affaissements et flaches, une partie de la chaussée et du trottoir a été refaite au carrefour avec le chemin de la Mairie à hauteur de la sortie de l'hôtel-restaurant Le Chatard. (montant des travaux: environ 3 600€)
- ◆ Montée de la Grand' Croix : L'accès à la route de la Cave (RD118) depuis la montée de la Grand' Croix a été réalisé en enrobé pour arrêter sa dégradation et sécuriser l'accès (montant des travaux: environ 4 000€).



Au sein du hameau des Quartières, le chemin du même nom a fait l'objet d'une reprise complète de la chaussée pour un montant de travaux d'environ 29 300€.

Ce chantier a été réalisé avec le soutien financier du Département du Rhône.



Travaux sur les voies communautaires

La CCPA a réalisé en 2024 le dernier tronçon de la route de Magny qu'il restait à refaire. (montant des travaux : environ 95 000€)

Cette voie est désormais refaite sur son intégralité entre les 2 routes départementales (RD118 et RD338).

DÉNOMINATION ET ORGANISATION DES BÂTIMENTS

- ♦ Un siège administratif : au 571 route de Grands Champs à Sain-Bel. Ce site sera le point de référence pour les décisions politique et administratives essentielles à la gestion du territoire. Ce bâtiment reflète les ambitions de la CCPA : durabilité, modernité et convivialité. Il a été conçu pour offrir des conditions de travail optimales aux agents et un environnement propice à la collaboration.
- ♦ Un lieu d'accueil pour tous : au 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle, baptisé L'Arborescence (arbre de L'Arbresle symbolisant la croissance, les connexions et les multiples services). Nous avons imaginé un lieu convivial et accessible.

L'accueil au public (carte déchèteries, information aux habitants pour répondre à leurs demandes...) : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, du mardi au jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. L'Espace France Services ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi toute la journée. Et suivront en 2025, le Canevas 2.0, espace de coworking et le Point Information Jeunesse.

VENEZ TESTER LE COWORKING AU CANEVAS 2.0

Situé au centre-ville de L'Arbresle, il dispose:

- ♦ 10 postes de travail dans un espace partagé : pour retrouver un cadre de travail équipé (internet en THD, écran, imprimante...) hors de chez soi,
- ♦ 4 espaces privatisables ponctuellement (2 salles de réunions, 2 bureaux) : pour les rendez-vous clients, les échanges confidentiels, les ateliers et formations,
- ♦ un espace d'accueil et de convivialité (avec cuisine équipée) : pour les échanges informels et les temps dédiés à la communauté d'utilisateurs.

On retrouve les indispensables du coworking : une connexion à internet, des équipements professionnels, des boissons chaudes à volonté, et surtout une ambiance chaleureuse mais studieuse !

Journée d'essai gratuite au coworking sur rendez-vous.



Un lieu ressources pour les professionnels du Pays de L'Arbresle

Le Canevas 2.0 c'est aussi un tremplin pour l'entrepreneuriat local. Au-delà des aspects évoqués ci-dessus, ce lieu concentre un panel d'offres de services à destination des porteurs de projet et entrepreneurs locaux :

- ♦ les rendez-vous de l'entrepreneuriat : accueil gratuit, sur RDV, pour faire le point sur votre activité et vous orienter vers les dispositifs locaux adaptés à vos besoins,
- ♦ des permanences d'acteurs spécialisés pour vous aider : business plan, financement, test d'activité...
- ♦ des animations pour apporter des éclairages sur des thématiques professionnelles : numérique, ressources humaines, création d'entreprise...

Plus d'informations : lecanevas2.0@paysdelarbresle.fr / 04.87.34.02.71

LES MURMURES DU TEMPS, PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL

La CCPA, assistée d'une équipe pluridisciplinaire, a conçu Les Murmures du Temps, un parcours artistique et culturel qui souhaite mettre en avant le patrimoine élargi du territoire : géologique, industriel, naturel, agricole ou encore vernaculaire, tout en proposant de nouvelles lectures et récits via le prisme artistique.

Les 9 œuvres d'art contemporain (11 à horizon 2025) cherchent à entraîner des prises de conscience sur notre responsabilité écologique et notre fragilité en tant qu'être humain.

Composé de trois circuits situés sur les communes d'Éveux / L'Arbresle, Saint-Germain-Nuelles et Sain-Bel / Savigny, le parcours est accessible en visite libre toute l'année et en visite guidée ponctuellement.

Retrouvez plus d'informations et tous les événements <https://lesmurmuresdutemps.fr>



LES MURMURES DU TEMPS
PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL
PAYS DE L'ARBRESLE

ESPACE FRANCE SERVICES

L'Espace France services vous aide pour vos démarches administratives quotidiennes.

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À moins de 30 minutes de chez vous, au siège de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, les agents France services sont formés et disponibles pour vous accompagner.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux. C'est notamment le cas pour SOLIHA, la MSA et la Caf.

L'Espace France Services, c'est aussi une aide au numérique : création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, France services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

Les agents France services vous accompagnent sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30, les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et sur rendez-vous les mercredis de 12h à 14h00.

Pour prendre rendez-vous 04 37 49 70 91 ou par mail : maison.france.services@paysdelarbresle.fr

Où? RDC - 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle



LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE !

Au service déchets de la CCPA, l'année 2025 marquera la première grande étape du déploiement du projet d'optimisation de la collecte.

Pour rappel, l'objectif de ce projet est de réduire la fréquence de collecte en porte à porte des ordures ménagères à une fois tous les 15 jours sur l'ensemble du territoire.

C'est donc ce qui se mettra en place sur les cinq premières communes à expérimenter le dispositif dès le 02 janvier 2025 (Bessenay, Chevinay, Bibost, Saint-Julien-sur-Bibost et Courzieu).

Afin d'y arriver, il a été nécessaire au préalable de mettre en place le tri des biodéchets et d'installer des points d'apports volontaires pour réduire le volume d'ordures ménagères à collecter en porte à porte.

Cette évolution de la collecte de déchets a également été l'occasion de réaliser de nombreuses actions de prévention afin d'améliorer la qualité de tri et de contribuer à la réduction du volume d'ordures ménagères (sensibilisation aux gestes de tri en porte à porte, contrôle des bacs jaunes, animations dans les communes, déploiement du compostage...).

Enfin, comme le meilleur déchet est toujours celui qu'on ne produit pas, la CCPA a accompagné une vingtaine de familles pendant 6 mois pour les aider à réduire leurs déchets. Ce « défi famille zéro déchet » a été un franc succès avec une réduction d'environ 35% de déchets chez les participants. Une nouvelle édition sera proposée prochainement.

EN COVOIT RENDEZ-VOUS

La CCPA a mis en place un nouveau service de covoiturage (conducteurs ou passagers) pour effectuer vos trajets quotidiens.

L'application permet de se déplacer sur le trajet de votre choix, même en dehors du Pays de l'Arbresle. La CCPA subventionne les trajets des passagers qui ont pour origine ou destination le territoire du Pays de l'Arbresle.

Pour en bénéficier, rien de plus simple, il suffit de faire votre trajet avec l'application En Covoit rendez-vous et la subvention est automatiquement appliquée à la fin du trajet. Plus d'informations sur <https://encovoit-rdv.com/>

Depuis 2023, de nombreuses aires de covoitages ont été réalisées sur le territoire et vous permettent de stationner votre véhicule gratuitement.

Vous pouvez retrouver l'emplacement de ces aires sur la page mobilité du site internet de la CCPA.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE TOURBIÈRE AU PAYS DE L'ARBRESLE



Le propriétaire de la seule tourbière identifiée dans les Monts du Lyonnais a souhaité qu'un plan de gestion soit mis en place pour mieux préserver ce joyau. Il a fait appel au Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CEN), au Département du Rhône et à la Communauté de communes.

Cette tourbière fait partie de l'espace naturel sensible (ENS) des Crêts boisés. Elle dispose de son propre plan de gestion tant ses richesses sont à protéger et à surveiller de près. Le CEN assure également les missions d'entretien et de suivi du site.

Aujourd'hui, on vous explique pourquoi la protéger.

Les tourbières sont des zones humides saturées en eau qui remplissent de nombreuses fonctions dans la nature et qui rendent plusieurs services écosystémiques.

89% des surfaces d'habitats tourbeux français sont dans un état de conservation défavorable (dégradé).

Alors que les tourbières ne couvrent que 3% de la surface terrestre mondiale, elles stockent près de 550 milliards de tonnes de carbone, soit autant que l'ensemble de la biomasse terrestre et deux fois plus que l'ensemble des forêts de la planète. Elles représentent l'un des meilleurs alliés dans la lutte contre le changement climatique.

En conservant et surtout en restaurant les tourbières, nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre et rétablir des puits de carbone naturels essentiels.

Il existe plusieurs types de tourbières et ces dernières peuvent rendre différents types de services.

- ◆ des services liés à l'eau

Les tourbières ont une capacité de filtration des polluants, comme certains éléments radioactifs, les hydrocarbures, les métaux lourds...

Elles peuvent également diminuer les risques d'inondations en ralentissant la vitesse d'écoulement de l'eau lors de fortes pluies et ainsi permet un retard des pics de crue.

- ◆ des services culturels

Les conditions de formation de la tourbe permettent la préservation de vestiges archéologiques et de pollen, témoignant ainsi du passé. En accumulant de la tourbe depuis 10 000 à 12 000 ans pour les plus anciennes, les tourbières conservent des archives paléo-écologiques d'une grande valeur scientifique...

- ◆ des services liés à la biodiversité

Les tourbières regorgent d'espèces particulières comme des plantes carnivores, des libellules, des papillons ou encore des reptiles...

Pour plus de renseignements, une visite annuelle et intime du site est possible sur inscription et organisée par l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle.



HABITAT: LA CCPA VOUS ACCOMPAGNE POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

Vous avez un projet de rénovation énergétique (isolation, système de chauffage...) ? Contactez l'Agence Locale de la Transition Énergétique : 04.37.48.25.90 / www.alte69.org/fr

Vous avez un projet de rénovation complète d'un logement ? Des travaux pour vous permettre de rester à votre domicile ? Contactez l'association SOLIHA au 04.74.05.35.75 ou aidehabitatCCPA@solihha.fr



Grâce au dispositif mis en place par la CCPA mi-2023, 32 ménages à revenus modestes ou très modestes ont été accompagnés par SOLIHA : environ 1 060 000 € de subvention de l'ANAH, de la CCPA et du Département ont été engagés pour 1 510 000 € de travaux. Exemple : un couple avec deux enfants ayant des revenus modestes (revenu fiscal de référence inférieur à 58 981 €) a bénéficié de 45 200 € de subvention pour un projet de 70 200 € (possibilité de financer le reste à charge via un prêt à taux zéro).

Vous avez des revenus modestes ou très modestes ? SOLIHA est « Mon Accompagnateur Renov » agréé. Son accompagnement est pris en charge à 100% par la CCPA.

Pour mémoire, l'un des principaux objectifs de notre association d'anciens combattants, qui en plus des anciens combattants eux-mêmes regroupe les veuves et plus d'une quinzaine de membres solidaires, est de faire perdurer la mémoire de tous ceux qui, dans le passé, ont été appelés pour défendre notre pays nous permettant de vivre dans un pays libre.

Comme toujours, de nombreuses activités ont rythmé notre année :

- ◆ 13 janvier : assemblée générale à la salle municipale de Nuelles, sous la présidence de Jean Varinard. Étaient présents 25 adhérents de notre section de Sarcey, St Germain-Nuelles, 10 de l'ancienne section de Bully qui avait été dissoute, M. le Maire de Sarcey et R-P. Negro président cantonal. A cette occasion, tous les membres de l'ancienne section de Bully ont adhéré à notre association ainsi que Francis-Luc Moutet-Chevalier et son épouse Lucie, de Sarcey ainsi que Claude Dalin et son épouse Suzanne, de Chatillon d'Azergues. Il leur a été souhaitée la bienvenue. Notre association regroupe donc désormais 49 adhérents dont 20 anciens combattants, 6 veuves d'anciens combattants et 23 membres solidaires. A l'issue de cette assemblée au cours de laquelle ont été présentés les traditionnels compte-rendu moral, d'activités et financiers, l'association a invité toutes les personnes présentes à un apéritif suivi d'un casse-croûte.
- ◆ 7 mars : assemblée générale de l'association cantonale tenue sous la présidence de R-P. Negro à laquelle notre association était représentée par notre président Jean Varinard et 4 de nos adhérents. Elle a permis de recueillir des informations utiles provenant de la Fédération départementale plus particulièrement pour les anciens combattants.
- ◆ 21 mars : concours de belote à la salle des fêtes de Sarcey avec 32 doublettes (soit une quinzaine de moins que l'an dernier), tous les joueurs sont repartis avec un lot après avoir partagé une assiette anglaise offerte à tous les participants, plus les cadeaux de la tombola. L'association remercie tous les commerçants et artisans de Sarcey et des environs pour les lots qu'ils ont offerts.
- ◆ 8 mai : cérémonies commémoratives de la victoire de la guerre de 39/45 avec dépôt d'une gerbe devant chacun des trois monuments de Nuelles, Saint-Germain puis Sarcey en présence d'élus, de représentants des anciens combattants, d'enfants des écoles et de notre drapeau. Les anciens combattants remercient plus particulièrement les enfants de l'école et leurs enseignants non seulement de leur présence mais aussi pour leur implication dans le travail de mémoire indispensable à faire auprès de nos jeunes.
- ◆ 25 juillet : friture qui a réuni 48 convives, les anciens combattants de nos deux communes et de celle de Bully, les membres solidaires et leurs proches à la maison des associations à Sarcey. Une tombola avec de nombreux lots a permis à notre association de conforter sa trésorerie.
- ◆ 12 octobre : pèlerinage annuel à Fourvière organisé par la Fédération Départementale des Anciens Combattants CATM qui a regroupé 41 pèlerins membres de notre association et amis dans un car affrété depuis L'Arbresle dont 11 collègues de la section de l'association FNACA de L'Arbresle. A noter la diminution constatée chaque année du nombre de drapeaux consécutives à la difficulté à trouver des Porte-drapeaux.
- ◆ Merci à la Fédération Départementale de son aide financière qui limite le déficit lié à l'augmentation du coût du car. Malheureusement compte tenu du manque de bénévoles pour organiser ce pèlerinage au niveau départemental, il y a de très fortes chances qu'il ne soit pas reconduit en 2025.
- ◆ 17 octobre : notre traditionnel repas grenouilles servi au restaurant Le Chatard a ravi 91 convives anciens combattants et leurs conjoints, membres solidaires et amis de Sarcey, St Germain-Nuelles, Bully, Savigny avec une très forte délégation comme l'an dernier de nos collègues de La Tour-de-Salvagny. Repas animé par M. Goyard de Saint Just-d'Avray avec son accordéon et sa sonorisation.
- ◆ 11 novembre : cérémonies commémoratives de la guerre de 14-18 devant chacun de nos trois monuments de Sarcey, St Germain et Nuelles. La cérémonie de Nuelles a été suivie par la remise du Diplôme d'Honneur de Porte-Drapeau des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre à notre collègue Jean Vivier par M. le Maire de St Germain-Nuelles, diplôme décerné par la préfète du Rhône. Avant de servir le verre de l'amitié, le président Jean Varinard a rappelé les nombreuses années de service de Jean dans notre association et M. le Maire de St Germain-Nuelles a également pris la parole pour le féliciter.
- ◆ 5 décembre : cérémonie de commémoration pour la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie devant le monument aux morts de Sarcey, suivie du verre de l'amitié offert par la mairie.

Compte tenu du trop faible nombre d'inscription, le repas cantonal fixé au 7 décembre au restaurant Chatard a dû être annulé.

Effectif

Actuellement, 30 sapeurs-pompiers composent le casernement de Bully.

La tendance de la féminisation de l'activité de sapeur-pompier est aussi présente puisque 10 femmes composent nos rangs.

La moyenne d'âge de l'effectif est d'environ 34 ans. Le nombre d'interventions pour 2024 connaît une légère augmentation cette année.

Devenir sapeur-pompier volontaire

Face aux nouveaux risques, l'engagement citoyen prend tout son sens.

À la suite de la mise en place de l'engagement différencié, il est désormais possible pour les personnes souhaitant devenir sapeur-pompier volontaire de pouvoir faire uniquement du SUAP (secours d'urgence aux personnes), ce qui représente presque 85% de l'activité du SDMIS.

Secondairement, les activités d'incendies et d'opérations diverses peuvent être proposées aux pompiers qui le souhaitent.

Si vous avez envie de rejoindre notre équipe ou si vous avez des questions, le personnel de Bully est régulièrement présent les dimanches matin à la caserne, n'hésitez pas à passer nous voir.

1. Activité par commune

Commune	Nombre de sorties engins du centre	%
Amplepuis	1	0,3%
Ancy	11	3,7%
Autresle (L')	9	3,0%
Belmont-d'Azergues	1	0,3%
Bessenay	1	0,3%
Breuil (Le)	1	0,3%
Bully	129	43,6%
Châtillon	10	3,4%
Chessy-les-Mines	3	1,0%
Décines-Charpieu	1	0,3%
Eveux	1	0,3%
Légnay	1	0,3%
Sain-Bel	1	0,3%
Saint-Appolinaire	1	0,3%
Saint-Clément-sur-Vaissonne	1	0,3%
Saint-Forgeux	1	0,3%
Saint-Germain-Nuelles	38	12,8%
Saint-Marcel-l'Éclairé	2	0,7%
Saint-Romain-de-Popey	22	7,4%
Saint-Vérand	1	0,3%
Sarcey	30	10,1%
Savigny	3	1,0%
Tarare	6	2,0%
Vail d'Oingt	4	1,4%
Vindry-sur-Turdine	17	5,7%
Total	296	100,0%



Amicale

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bully souhaite remercier les populations de Bully et Sarcey pour leur participation toujours plus nombreuse à nos manifestations : le concours de pétanque et en 2024, le 1^{er} bal à Sarcey, qui a réuni près de 500 personnes. Nous vous remercions également de l'accueil et la générosité que vous nous avez réservés lors du passage de notre calendrier.

En cette année 2025, nous vous donnons rendez-vous, le samedi 25 janvier à 16h, à la salle des fêtes de Bully, pour notre traditionnelle Sainte Barbe (cérémonie de reconnaissance du personnel avec la remise des diplômes, grades, médailles...), ainsi que pour nos manifestations :

- ♦ le vendredi 4 juillet, à la salle du Repiel, pour notre concours de pétanque
- ♦ le samedi 20 septembre, pour notre bal, à la salle des fêtes de Sarcey.



L'association AIDE ET FRATERNITÉ a été créée en 1977 sous la présidence de Claude MARCHAND, Maire de la commune de Pontcharra-sur-Turdine.

A l'époque, Sœur Marie-Claire CHARLES, originaire de Saint Loup, était missionnaire au Niger.

L'association avait pour but d'apporter une aide morale, matérielle et financière à des villages du Niger, plus particulièrement de la région de DOLBEL à 300 kms de la capitale Niamey.

La particularité de cette association, c'est qu'elle est intercommunale et regroupe 4 villages : Pontcharra-sur-Turdine, Saint Romain-de-Popey, Saint Loup et Sarcey.

L'activité principale de cette association est d'organiser une soirée cous-cous chaque année, le 1^{er} samedi du mois de mars dans une des quatre communes à tour de rôle. C'est ainsi que tous les ans, 200 à 300 personnes sont rassemblées pour ce repas de solidarité. En 2020, la soirée s'est tenue juste avant le 1^{er} confinement lié à la Covid 19. Il a fallu s'adapter afin que l'esprit de solidarité perdure, d'autant plus avec l'éloignement social induit par les périodes de confinement.

Ainsi, en 2021 et 2022, ce fut le début de la vente des plats à emporter. En mars 2023, c'est un nouveau départ des soirées en salle. La première a eu lieu à Saint Romain-de-Popey. C'était émouvant de voir les participants heureux de se retrouver, certains ne s'étaient pas revus depuis 3 ans.

Depuis plusieurs décennies, le soutien à l'éducation des enfants, en finançant la nourriture des repas réalisés par les mamans, a permis à cette région de Dolbel d'obtenir les meilleurs résultats scolaires du Niger. La situation politique du pays et l'insécurité font que, désormais, le collège lycée de Dolbel et l'école primaire sont fermés depuis 2 ans. Les jeunes se déplacent à TERA, ville située à 100 kms, pour poursuivre leurs études.

Le Docteur Soumana ISSIFI, cardiologue à Marseille, originaire de Dolbel qui a pu suivre sa scolarité avec comme enseignante Sœur Marie-Claire CHARLES dans les années 1970, continue de faire le lien chaque semaine pour suivre l'évolution de la situation.

Aujourd'hui, nous devons, plus que jamais, poursuivre notre action pour soutenir ces jeunes qui ont besoin d'un logement et d'un repas par jour pour étudier, loin de leur famille.

En lisant ce bulletin communal, si important pour raconter ce qu'il se passe dans votre commune, nous vous lançons un appel à venir rejoindre les bénévoles de notre association qui a 47 ans. Les membres fondateurs qui ont œuvré depuis si longtemps, ont besoin de la présence de nouveaux membres pour assurer la vente des repas et la mise en place de la salle.

Pour vous faire connaître si vous souhaitez participer, voici le numéro de téléphone d'un référent par commune :

Bernard VIGNAND : St Romain-de-Popey - 06.70.41.99.64

Michel CHAMBA : Pontcharra-sur-Turdine - 06.32.01.19.00

Denise PLASSE : Saint Loup - 06.50.77.72.98

Patricia JUNET : Sarcey - 06.07.60.73.48

Cette année 2024, trois membres de notre association nous ont quittés : Jeanine BELLON de Pontcharra-sur-Turdine, Agnès GIRIN de Sarcey, et Benoit BERGER de Saint Romain-de-Popey. Nous les remercions pour leur bénévolat pendant de très nombreuses années. Nous présentons à leurs familles et leurs amis, nos sincères condoléances. Elles resteront présentes dans nos cœurs et nos conversations.

Nous vous donnons rendez vous samedi 1^{er} mars 2025 à la Salle de la commanderie à Pontcharra-sur-Turdine, soit pour venir chercher des plats à emporter (sur commande), soit pour participer à la soirée (sur inscription).

Meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé à tous pour 2025 !

L'Entraide

— vous faciliter la vie à domicile —



Un Service Autonomie à Domicile

Nos missions :

◆ Service d'aide à domicile

Levers, couchers, repas, toilettes, ménage, courses, transports accompagnés

◆ Service de soins infirmiers à domicile de jour et de nuit

Soins d'hygiène et de confort, levers, couchers et surveillance de la prise des traitements, passages de sécurité en cours de nuit

◆ Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants

Soutien aux proches, aidants de personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson, AVC...)

◆ Aide à la constitution des dossiers

Aides financières Département, caisses de retraite, mutuelles, Sortir Plus, CESU et Crédit d'impôts de 50%

◆ Équipe spécialisée Alzheimer à domicile

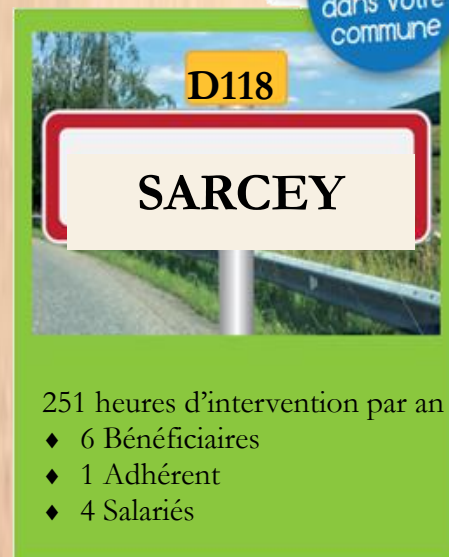
Stimulation et activités visant à repousser et atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer...

◆ Restaurant associatif

Plus de 90 repas préparés chaque jour sur place, servis dans nos locaux ou portés à domicile avec l'aide de nos bénévoles

◆ Activités de maintien du lien social et de prévention de la perte d'autonomie

Tout un panel d'activités - individuelles et collectives - qui contribuent au bien être du corps et de l'esprit : ateliers bien être et santé, ateliers mémoire, belote, chorale, couture, informatique, marche, mobilité articulaire, sorties restaurant, tarot, voyage, yoga, yoga du rire, prévention des chutes, rencontres autour de repas dans notre restaurant...



L'Entraide

1 avenue Jean Jaurès
69170 TARARE

Tél. 04 74 63 01 21

contact@lentraide.com
www.lentraide.com

Ouverture au public du lundi au vendredi,
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



Service aux personnes
à domicile (NF 311)

L'Entraide vers de nouveaux locaux pour faire plus et mieux encore

L'Entraide déménage, au 1 avenue Jean Jaurès à Tarare, dans des nouveaux locaux plus spacieux et plus fonctionnels.

L'Entraide voit également sa dotation de places augmenter avec 7 places en plus au service de soins et 5 places au service de garde itinérante de nuit. Nous avons donc besoin de ressources complémentaires et nous recrutons des aides à domicile et des aides-soignants.



Le premier réseau associatif national de services à la personne



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON

Nos valeurs :

- **UNIVERSALITÉ** : Être au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, malades ou en pleine santé.
- **PROXIMITÉ** : Bien répondre au besoin de nos clients requiert la plus grande proximité
- **RESPECT DE LA PERSONNE** : Respecter le choix de vie des personnes en préservant leur autonomie
- **RÉCIPROCITÉ** : Donner, recevoir, rendre : le lien social au centre de l'engagement.
- **SOLIDARITÉ** : Mobiliser l'entraide et susciter l'intelligence collective.



Activité Pontcharra

22886 heures réalisées auprès de
209 bénéficiaires
8343 repas livrés à 58 personnes



Nos missions :

- Ménage, repassage, entretien de la maison
- Courses, accompagnements divers
- Soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie
- Garde d'enfants
- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillage, transfert, lever, coucher
- Préparation et prise de repas
- Portage de repas
- Téléassistance



L'ADMR c'est aussi des emplois :

- **Locaux** : dans les communes environnantes
- **Flexibles** : du temps partiel au temps plein
- **De lien social et d'accompagnement**
- **Autonomes** tout en étant un travail d'équipe
- **Avec du matériel professionnel mis à disposition** (téléphone professionnel, blouse, gants, masques, sacoche ...)
- **Avec des avantages** : stabilité d'emploi, prise en charge des frais kilométriques, assurance, convention collective, mutuelle employeur, salaire indexé, service social, prêt de véhicule en cas de panne, aide à location-vente de véhicule.
- **La satisfaction de se sentir utile et contribuer au bien-être des personnes**
- **Des formations professionnelles et qualifiantes rémunérées** (avec aussi possibilité d'accompagnement au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES).

L'ADMR RECRUTE

RENSEIGNEZ VOUS
REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE



Nous intervenons sur les communes de
Affoux - Ancy - Dareizé - Les Olmes
Pontcharra sur Turdine - Sarcey
St Forgeux - St Loup - St Marcel L'Eclairé
St Romain de Popey

ADMR PONTCHARRA SUR TURDINE

4 rue Martin Luther King - Pontcharra /Turdine
69490 Vindry sur Turdine

Contact : 04 74 63 60 43

admr.pontcharra@fed69.admr.org

www.admr-rhone.fr

JOJO & Cie est une association d'assistantes maternelles agréées du RHÔNE. Elle regroupe une quinzaine de membres venant du Bois d'Oingt, Chessy, Létra, St Vérand et Sarcey.



L'association a organisé la bourse Jeux, Jouets, et matériel pour bébés, enfants, ados le 17 Novembre 2024 à Sarcey. Avec les bénéficiaires, nous avons organisé un Arbre de Noël pour les enfants que nous accueillons.

Cet Arbre de Noël a eu lieu le 14 décembre 2024 à la salle des fêtes de Sarcey, incluant un spectacle et un goûter préparé par les « nounous ». Le Père Noël, aussi de la fête, est venu chargé de présents pour les enfants.

En début d'année 2025 aura lieu une formation recyclage SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Nous remercions la municipalité pour le prêt des salles lors de nos réunions.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Cathy BOILLOT au 07.57.53.02.14 ou Mélanie PAILLASSON au 06.73.00.67.95

LES P'TITS BOUTS DE SARCEY

Notre association, créée depuis 2019 regroupe actuellement 11 assistantes maternelles exerçant à leur domicile sur la commune de Sarcey.

Elle bénéficie d'un local dans l'enceinte de l'ancienne école, gracieusement prêté par la municipalité où les assistantes maternelles peuvent se regrouper à leur guise et où elles disposent de tout le matériel nécessaire. Ce local ne peut malheureusement pas être utilisé toute l'année car l'hiver il n'est pas chauffé. Nous « déménageons » donc à la maison des associations de novembre à avril.



Vous pouvez trouver toutes les coordonnées et informations concernant les adhérentes sur notre site www.lesptitsboutsdesarcey.fr

SOU DES ÉCOLES

L'association du Sou des écoles de Sarcey, présidée par Blandine PERROT, organise tout au long de l'année scolaire des manifestations dans le but de financer les sorties et les projets scolaires. L'association permet également de créer du lien social en se réunissant régulièrement et ce, toujours de manière conviviale.

Cette année, notre association a été heureuse d'accueillir de nombreux bénévoles. Le Sou des écoles les remercie chaleureusement pour leur aide précieuse.

Grâce à eux, nous avons pu renouveler nos différents projets :

- ♦ notre traditionnelle vente de gâteaux du vendredi avant les vacances scolaires accompagnée du challenge gourmand : « 4 dates, 4 classes, 4 ventes de gâteaux »
- ♦ le carnaval du mois de mars et la kermesse ont été un franc succès une fois de plus,
- ♦ la vente des sapins pendant laquelle le Père Noël est venu pour le plaisir des petits et des grands et a offert à tous les enfants de l'école un chocolat chaud et une crêpe.



Un beau travail d'équipe a permis de concrétiser notre loto le 10 novembre, un beau challenge qui a porté ses fruits. La salle était pleine et les gagnants nombreux (merci encore aux généreux donateurs).

Le Sou des écoles était aussi présent au Crêt de Bine pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau autour d'un délicieux saucisson/pommes de terre.

A vos agendas pour bloquer les dates du 21 mars pour le carnaval et du 28 juin pour la kermesse !

N'hésitez pas à nous suivre sur la nouvelle page Facebook [sou des écoles de sarcey](https://www.facebook.com/sou.des.ecoles.de.sarcey)

LES OISILLONS DU RAVATEL

Les six professionnelles de l'établissement Les Oisillons du Ravatel accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans, dans des locaux neufs avec jardin attenant.

Accueil occasionnel ou régulier, en journée ou ½ journée ou horaires atypiques.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00
(même le mercredi)



Crèche à gestion associative, chaque parent peut, s'il le souhaite, être membre du Conseil d'Administration de la crèche. L'établissement bénéficie de subventions de la CAF et des communes de L'Arbresle, Saint Germain-Nuelles et Sarcey

Espace santé les Mollières
47C rue Foucré
69210 L'ARBRESLE
09 81 98 00 05
lesoisillonsduravatel@gmail.com

ENFANCE

RIRES D'ENFANTS

La micro-crèche « Rires d'enfants » accueille 12 enfants de 2 mois à 4 ans. C'est une structure à taille humaine qui est au plus près des besoins des enfants et de leur famille.

Les missions de l'établissement sont de permettre aux enfants de s'épanouir pleinement, et aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Les valeurs sont basées sur l'observation, la bienveillance et une pédagogie adaptée aux besoins de chaque enfant. Dans notre micro-crèche, d'inspiration Montessori, nous aimons danser, chanter et rigoler.

Les enfants sont confiés à des professionnels de la petite enfance qui veillent à leur bien-être, leur sécurité et leur épanouissement.

La micro-crèche est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Nous sommes situés dans la zone artisanale de la Noyeraie à Sarcey, ce qui permet un espace pour se garer facilement.

N'hésitez à nous contacter pour toute information supplémentaire.
riresdenfants69490@gmail.com / 04 37 46 75 78



GRAIN DE SEL

Lieu d'accueil Enfants Parents, Grain de sel est dédié aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents pour se rencontrer, jouer, se détendre ou rompre l'isolement...

Sans réservation, 1€ par famille.

Agréé par la CAF, l'association est subventionnée par la CAF, les communes de L'Arbresle et de Bessenay, la CCPA, le Département, la MSA.

*A L'Arbresle, 6 impasse Charassin
mercredi et jeudi de 15h00 à 18h00
samedi de 9h00 à 12h00*

*A Bessenay, 17 rue du Nord
(sous l'école maternelle)
Mardi de 8h30 à 11h30*

04 72 42 26 86

arbresle.graindesel@laposte.net
<https://larbreslegraindese.wixsite.com/grain-de-sel>

L'enfant expérimente sa relation aux autres et découvre le monde en sécurité et en confiance en présence de ses parents.

Les parents échangent ou prennent un temps de pause.

Les accueillants, garants des règles du lieu, sont attentifs à la relation parent-enfant.

Ils veillent à la manière dont chaque enfant prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde...



LE CH'TIT MIDI DES GONES



Après la clôture du précédent exercice 2022-2023 excédentaire à hauteur de 1 400€, l'un de nos objectifs principaux a été de maintenir l'équilibre des comptes. L'exercice 2023-2024 présente un résultat excédentaire d'environ 500€.

Lors de cette année scolaire 2023-2024, 9 885 repas ont été servis contre 8 752 l'année précédente. Cela représente une moyenne d'environ 71 repas servis chaque jour et une augmentation globale de près de 12% par rapport à 2022-2023.

Durant l'année 2023-2024, le Ch'tit Midi a maintenu ses événements habituels, notamment la semaine du goût sur le thème des couleurs, la décoration de la cantine et le traditionnel repas de Noël. A cette occasion l'association a fait venir 2 conteuses des « Rats Conteurs du Lyonnais » concluant le repas d'une touche de féerie par la narration de quelques contes, pour le plus grand bonheur des enfants.

2023-2024 a aussi été une année de changement, avec notamment le retour des serviettes en tissus, dans un souci d'économie et de réduction des déchets, et en avril, le retour du double service suite à l'augmentation du nombre de repas depuis le début de l'année scolaire. Le Ch'tit Midi a continué de proposer des repas de qualité et diversifiés préparés par Thérèse.

Durant les vacances d'octobre 2023, l'école a été cambriolée et malheureusement la cantine n'a pas été épargnée. Frigos et congélateurs laissés ouverts, vol de matériel et d'ustensiles. La perte s'est élevée à plusieurs centaines d'euros. Il a fallu racheter des denrées alimentaires dans l'urgence et du matériel pour que Thérèse puisse travailler dans de bonnes conditions. Nous avons obtenu le remboursement il y a quelques semaines.

Cette nouvelle année scolaire 2024-2025 débute avec une baisse du nombre d'enfants à l'école, 94 contre 97 l'année précédente, mais le nombre de repas reste stable. Les réservations sont globalement mieux respectées depuis quelques mois, nous encourageons les parents à poursuivre sur cette voie.

L'assemblée générale du 26/09 n'avait pas été aussi fournie depuis de nombreuses années. Un grand merci à toutes les personnes présentes ! Un grand merci également à l'équipe du Sou. Le hasard du calendrier nous ayant permis de nous réunir et de partager un beau moment tous ensemble ! Quelques changements au sein du bureau mais il reste sensiblement le même encore cette année.

Le Ch'tit Midi et Thérèse s'efforcent, encore plus cette année, à réfléchir à la mise en place d'actions afin de minimiser le gaspillage et réduire les déchets. A notre petite échelle, il est important de rappeler que chaque geste du quotidien compte et notamment à la cantine.

Nous lançons un nouvel appel à volontaires qui pourraient apporter leur aide à l'association en cas d'imprévu : préparation des repas, service et plonge sur un créneau de 8h à 14h.

Enfin, nous remercions les familles qui ont contribué à la décoration de la cantine fin novembre.

Nous remercions la mairie de Sarcey pour son soutien inconditionnel avec l'octroi de subvention contribuant au résultat.

L'équipe travaille avec enthousiasme pour maintenir le bon fonctionnement de la cantine de l'école publique Émile Blanc de SARCEY.

Nous vous adressons tous nos vœux pour cette année 2025 !

Mail : chtitmididesgones@gmail.com

L'association est désormais reconnue d'intérêt général. Particuliers, entreprises, vos dons peuvent être fiscalement déductibles et vous pouvez bénéficier respectivement d'une réduction d'impôt de 66% et 60% de la somme versée. Vous pouvez déposer vos dons par chèque dans notre boîte aux lettres à l'école ou nous envoyer un mail afin d'obtenir notre RIB. Un reçu fiscal vous sera délivré. Votre soutien est essentiel pour maintenir des tarifs accessibles et des repas de qualité pour les enfants.

Réservations : <https://parent.cantine-de-france.fr/>

Composition du nouveau bureau :

Président : Gaëtan FABRE

Vice-Présidente : Stella MANCEBO

Trésorier : Nicolas PIEROTTI

Trésorière adjointe : Sarah HEURTAULT

Secrétaire : Charlotte FOURNIER

Secrétaire adjointe : Sylvie PERRIN

Mines : prospection en cours...

Comme vous l'avez constaté en levant le nez cet été, les premières prospections (sonde hélicoptérée), ont démarré sur les 13 communes concernées par le zonage transmis par la CEB (Compagnie d'Exploitation de la Brévenne). Avant cela, QUICURY s'était insurgé à travers un courrier adressé à Madame la Préfète, de l'absence de publicité donnée à l'enquête publique préalable. Dans sa réponse, elle nous a indiqué que, conformément à la loi, les mairies avaient été « consultées ». A travers quelques témoignages d'élus, il semblerait que le message n'ait pas été parfaitement traité.



Pour accorder à ce dossier une grande vigilance, une coordination entre associations a déjà vu le jour et chacune se mobilise afin de s'informer sur les risques en matière de santé publique et environnementale : rencontre de lanceurs d'alerte et visite des remblais des mines de CHESSEY-LES-MINES (promenades fléchées) qui laissent apparaître de grosses lacunes en matière de la maîtrise de la pollution encore présente. Nous continuons d'être attentifs à ce que la loi soit respectée et à ce que les citoyens reçoivent toute l'information nécessaire pour se faire une opinion la plus complète possible.

Rendez-vous à venir

Le Collectif « QUICURY, Prenons soin de notre territoire », organise une découverte de zones humides le 1^{er} février, dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides dont le thème 2025 est « Protéger les zones humides pour notre avenir ».



Alexandre MACCAUD, naturaliste, nous expliquera l'intérêt écologique des mares, marécages, prairies humides... : stockage, restitution et épuration de l'eau, régulation du climat et réservoir de biodiversité (faune et microfaune, flore et micro-flore).

En effet, ces espaces naturels humides ont longtemps été asséchés ou bouleversés partout dans le monde pour différentes raisons (sanitaires, spéculatives, facilitation du travail agricole par le drainage...). A l'heure du changement climatique et de l'effondrement de la Biodiversité, leur rôle apparaît essentiel.

La commune de SARCEY est sillonnée de ruisseaux, mares, prairies humides, marécages. Certaines de ses eaux ont d'ailleurs été qualifiées de thermales dès 1850 et l'on pouvait venir faire des cures (source des Cartières, actuel Jardin des Eaux) ou des bains aromatiques (dans le bâtiment de l'actuel restaurant « Les Marronniers »).

Cette animation est ouverte à tous sur inscription par mail : quicury_biodiversite@framalistes.org ou au 06 77 53 36 97. Places limitées.

Le lieu du rendez-vous sera précisé à l'inscription.

Jour et Horaires : 1^{er} février 2025 de 14h à 17h.

Participation 5€/adulte, gratuite pour les moins de 15 ans.

Portail des zones humides Auvergne-Rhône-Alpes : https://carto.datara.gouv.fr/1/portail_zh_dreal_r84.map

Collectif Quicury, association reconnue d'intérêt général

Mail : quicury@riseup.net

Site internet et adhésions : <https://quicury.org/>

Page Fb : [CollectifCitoyenQuicury](https://www.facebook.com/CollectifCitoyenQuicury)

Assemblée générale : 4 avril 2025, 19h30, salle des fêtes de Sarcey.



500^{ème} visiteur depuis la création



Le partenariat avec l'office du tourisme de L'Arbresle se poursuit avec, en 2024, comme en 2023, trois matinées « mercredi-découverte » qui ont été organisées. Le souhait que JARDIN DES EAUX devienne une partie intégrante du paysage touristique local est devenue une réalité.

La rénovation du pavillon de captage de la source d'eau minérale est terminée et l'ancienne chambre du gardien est devenue un petit musée. Merci aux collectivités (Département, Communauté de communes et Mairie) pour leur aide dans cette opération de valorisation du patrimoine.

Au cours du mois de septembre, JARDIN DES EAUX a adhéré à la Fédération du Patrimoine des Pierres Dorées ce qui permet à SARCEY d'intégrer, au niveau patrimonial, le territoire des pierres dorées. Son église devrait faire partie du prochain ouvrage qui sera édité par cette fédération. Cette fédération avait publié un magnifique ouvrage « Petit Patrimoine de l'Eau Domestiquée » au pays des Pierres Dorées en 2022.

A côté de ces deux moments publics de l'année évoqués ci-dessus, il y a toutes les visites des jardiniers passionnés de la région. Nous accueillons aussi des groupes de personnes en situation de handicap, des patients accueillis en hôpital de jour, des membres de l'association Ta'Vitae.

Sans oublier que le site a été privatisé à plusieurs reprises, toujours au profit de l'association pour des événements familiaux (anniversaires, mariage...).

Comme tous les ans, même si cet appel est vain, nous profitons du bulletin pour inviter tous les Sarceyais à venir nous apporter/prêter ou nous raconter tout ce qui pourrait à voir avec le passé de notre commune. Nous souhaitons vivement enrichir nos archives.

Encore merci à la petite centaine de membres de l'association JARDIN DES EAUX, reconnue d'intérêt général, qui a cru au projet sociétal et humain et qui les anime autour de tous les secrets de la nature et du passé.

Au départ, il s'agissait de faire revivre une partie de l'histoire de SARCEY quand l'eau du Beaujolais valait de l'or. Mais c'est aussi un jardin qui fait partie des 16 Parcs et Jardins du département du Rhône. Il se visite sur rendez-vous. Il sera ouvert les 6, 7 et 8 juin 2025 dans le cadre des rendez-vous aux jardins. Contre un droit d'entrée de 5 euros, dont une partie est reversée à l'association Jardins & Santé, une visite commentée vous sera proposée. Ce sont plus de cinq cents rosiers anciens différents et au total environ mille essences que vous pourrez admirer.

Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez déjà réserver les après-midi du 20 septembre ou 21 septembre 2025. Le site sera ouvert gratuitement pour la cinquième année consécutive lors de la 42^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine.

Et pour tous ceux qui l'ont déjà vu, il y a toujours des nouveautés et des surprises !

Nathalie DELMARRE

462, chemin des Quartiers 69490 SARCEY

Tel : 06.08.06.95.26 / Mail : jardindeseaux@orange.fr

Instagram : [jardindeseaux](#) / Facebook : [jardin des eaux](#)



ASSOCIATION DES FAMILLES

Nombreux sont les adhérents qui participent à des activités proposées par Sarcey Danse et nous les en remercions. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges entre le cardio boxe, le fitdance, le renforcement musculaire, le Pilate et le hip-hop. Le cours de rock proposé aux enfants/ados n'a lui par contre pas repris à la rentrée faute de participants.

Une petite nouveauté est proposée cette année : un cours de gymnastique douce adaptée qui rencontre un franc succès auprès de nos seniors, activité qui permet entre autres de travailler l'équilibre et la mémoire.

L'association a renouvelé ses deux ventes de chocolats annuelles, pour Pâques et Noël. Comme les années précédentes, nous avons choisi les chocolats d'Évocation chocolats à Tarare. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces actions.



Cette fin d'année a été endeuillée par le départ d'Agnès GIRIN. Nous ne l'oublions pas, elle qui a beaucoup œuvré pour l'Association des Familles, se rendant toujours disponible et donnant tellement pour les autres.

Sa présence nous a manqué lors du traditionnel rendez-vous de fin d'année le 1^{er} décembre dernier où nous avons eu grand plaisir à retrouver nos aînés pour le repas sous le thème de la croisière. Un grand merci à tous d'avoir joué le jeu avec nous autour des photos avec ou sans accessoires. Que de rires ! Merci pour votre bonne humeur. Nous étions contents de vous voir si nombreux cette année : 68 convives réunis autour d'un repas préparé par Les Délices d'Alex à Saint Julien-sur-Bibost et animé par Daniel Fackeur.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine autour d'un autre thème...

A vos calendriers, la date est déjà fixée au dimanche 30 novembre 2025 !

LOISIRS

COUTURE

Le cours de couture a repris ses habitudes, bien qu'avec un peu de retard, dans la bonne humeur, le jeudi après midi de 14h à 16h. L'équipe est au complet.

Sous les conseils avisés d'Hélène, l'animatrice, des vêtements adultes enfant, ou bébé et des accessoires sont créés et cousus.

Nous avons une pensée toute particulière pour Huguette CAPRON qui nous a quittés. Elle appréciait beaucoup cet après-midi de rencontre et était toujours présente.



GYMNASTIQUE

Comme chaque année, les cours ont lieu les jeudis de 18h à 19h dans la bonne humeur.

Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez le faire à la salle des fêtes.

La cotisation à l'année est de 80€.



Vous pouvez contacter :
Dominique NODARI : 06 70 36 70 64
Joelyne BESSON : 06 44 32 27 92

AMATEURS DE TENNIS



Pour l'année sportive 2023/2024, l'association comptait 33 adhérents. L'activité de notre association est surtout un tennis loisir, mais parmi nos licenciés, 19 sont classés et inscrits en compétition. Certains font des tournois dans les clubs alentours.

Nous avons également 1 équipe masculine et 1 équipe féminine engagées dans les rencontres par équipes, compétitions départementale au printemps et interdépartementales à l'automne.

Ces matchs par équipes sont l'occasion de se mesurer à d'autres joueurs et aussi de passer un bon moment, même si les victoires ne sont pas toujours au rendez-vous.

Nous avons également organisé des animations, autres occasions de se retrouver pour un moment convivial :

- ♦ une soirée bowling & repas a eu lieu le 3 février 2024,
- ♦ les filles se sont retrouvées quelques mercredis soir de la saison estivale 2024 pour partager des matchs et un repas en commun,
- ♦ un pique-nique a eu lieu le 9 juin pour clore la saison.

Au printemps 2024, un entretien annuel des courts et des abords a été réalisé, ainsi qu'un nettoyage des extérieurs par l'équipe des messieurs avant les rencontres d'automne.

Un grand merci à toutes les personnes qui étaient présentes.

À la suite de notre AG du 15 novembre, nous avons élu un nouveau bureau, peu de changement, mais Jocelyne laissant son poste de secrétaire, David a pris sa succession et fut élu à l'unanimité.

- ♦ Nouvelle activité PICKLEBALL

Le comité des fêtes a acheté l'équipement nécessaire (filet, raquettes et balles) pour faire découvrir ce sport de raquettes sur les courts de tennis lors de la fête de la St Jean.

Avec Ghislaine, nous avons mis en place des créneaux pour pratiquer cette activité qui intéresse une quinzaine de personnes actuellement.



La saison sportive débute le 1^{er} septembre jusqu'au 31 août, mais si vous aussi vous avez envie de taper dans la balle jaune, vous pouvez nous rejoindre en cours d'année.

Les licenciés peuvent également acheter des invitations afin de pouvoir partager cette activité avec une personne non adhérente à l'association. (L'entrée sur le court sera de 5€ pour un invité)

Contact : Chantal 06 79 47 53 58

AMICALE BOULE



Cette année, cinq nouveaux licenciés ont rejoint la société qui compte à ce jour, 35 adhérents, dont cinq féminines.

Tous nos concours ont affiché complets.

Dès que le temps le permet, le clos est ouvert les jeudis soir de mai à octobre pour les entraînements.

Vous pouvez toutes et tous venir vous initier à la boule lyonnaise.

Une pensée pour Daniel MONLOUBOU qui nous a quittés cette fin d'année



L'année 2023-2024 fut une année assez intense :

- ◆ 57 adhésions et 1591 livres sortis (200 de plus que l'an dernier), en sachant qu'en 2000, il en était sorti 316...
- ◆ La mise en place des échanges avec la médiathèque départementale du Rhône nous astreint à certaines obligations (récupérer les ouvrages à Fleurieux ou Chaponost, fournir un rapport d'activités et participer aux réunions de territoire) mais nous donne l'avantage d'avoir régulièrement de nouveaux ouvrages et DVD. Par contre, nous avons arrêté les échanges avec la bibliothèque de Pontcharra.
- ◆ La « grosse affaire » de l'année a été l'achat du nouveau logiciel qui représente une dépense importante (1 773€) pour laquelle la mairie, que l'on remercie chaleureusement, nous a versé une subvention de 700€ et prend en charge le forfait pour internet.
Ce nouveau logiciel a nécessité des échanges téléphoniques pour la mise au point du projet et pour le transfert des données ainsi qu'une journée de formation (le 23 juillet) à laquelle 4 personnes de l'équipe ont participé.
- ◆ Plusieurs animations, qui sont bien appréciées, ont été mises en place :
 - Noël 2023 : lectures, contes et ateliers créatifs,
 - les 9 et 16 janvier, animations avec les assistantes maternelles et leurs petits, ainsi que le 26 mars à la demande de Sylvie Legal de la CCPA,
 - pour Pâques, le samedi 6 avril, animation pour les enfants de Sarcey.



Au cours de cette année, c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mme CAPRON qui, pendant un certain temps était venue régulièrement à la bibliothèque, avant d'être accueillie à la maison de retraite du Bois d'Oingt et nous avons également déploré la disparition brutale d'Agnès GIRIN, qui était une lectrice assidue de la bibliothèque et qui aimait nous donner son ressenti suite à ses lectures.

Avant de vous souhaiter à tous une belle année 2025, nous vous livrons cette pensée de Gustave Flaubert :
« Ne lisez pas pour vous divertir, ne lisez pas pour vous instruire, lisez pour vivre »

CINÉMA LE STRAPON TIN

Depuis de nombreuses années, le cinéma Le Strapontin constitue un véritable pôle culturel pour Sarcey, car pas si loin de notre village. Seul cinéma de la CCPA, il est animé par une équipe de bénévoles dévoués, et leur engagement sans faille permet de proposer une programmation riche et diversifiée.

Le Strapontin est bien plus qu'un simple cinéma, c'est un lieu de rencontres et d'échanges. En plus des traditionnelles séances en soirée les mardis, vendredis et samedis, des événements spéciaux viennent ponctuer le calendrier :

- ◆ séances réservées aux scolaires, permettant aux plus jeunes de découvrir le 7^{ème} art dans un cadre éducatif,
- ◆ séances dédiées aux seniors en après-midi, offrant un moment convivial et culturel à nos aînés,
- ◆ séances jeunesse, organisées durant les vacances scolaires ou certains samedis, pour ravir les familles,
- ◆ ciné-rencontres, où la projection de films est suivie de discussions avec des intervenants, créant un véritable échange autour de l'œuvre visionnée,
- ◆ quelques séances dominicales, qui ajoutent un rendez-vous supplémentaire pour les amateurs de cinéma,
- ◆ cette année, une nouveauté vient enrichir encore cette offre : une séance mensuelle, le dimanche matin, dédiée à la projection de films du patrimoine en version originale : une occasion unique de redécouvrir de grands classiques du cinéma.

Le Strapontin se distingue également par l'organisation de moments exceptionnels, comme le ciné-concert, cette année autour du film mythique « Le Mécano de la Générale », où l'alliance de la musique en direct et de l'image a fait vibrer le public.

Autre temps fort, le Festival du Film Auralpin, qui a accueilli cette année le réalisateur F. Maruca comme président du jury. Ce festival, véritable fenêtre sur le cinéma régional, a une nouvelle fois marqué les esprits en présentant, en avant-première nationale, le film à succès « Un p'tit truc en plus » en présence de l'acteur et réalisateur C.Cornillac.

Le Strapontin tient à rendre le cinéma accessible au plus grand nombre. Pour cela, il propose des tarifs très avantageux et de multiples solutions de paiement, telles que les tickets GRAC, le Pass Culture ou encore le Pass Région, facilitant ainsi l'accès à la culture pour tous les publics.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Depuis quelques années nous participons activement au nettoyage de la nature avec les habitants, les enfants et les agents communaux. Une mobilisation sans faille pour la préservation de l'environnement.

Le banquet s'est déroulé en période estivale cette année et nous avons fait un super brasero. Rendez-vous le 14 juin 2025 pour renouveler cela.

Aussi, notre concours de pétanque se déroule désormais à la salle des fêtes depuis deux ans. C'est un réel succès car nous pouvons accueillir davantage de monde. Rendez-vous le 12 juillet 2025 pour la prochaine rencontre.

Enfin pour tous celles et ceux qui souhaitent découvrir le monde cynégétique de notre beau village, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons accompagné la classe de CM1-CM2 à une sortie découverte de la faune et de la flore en octobre. Nous vous tiendrons informés de la prochaine journée découverte que nous organisons chaque début de saison.

Belle année à tous les Sarceyroises et Sarceyrois.



ACCOR'D'LYRES

La musique réunit tous les âges, qu'elle soit savante ou populaire.



Depuis le 12 janvier 2024, la batterie fanfare Joux-Sarcey-Violay et les Amis réunis des Olmes se sont unis pour créer une nouvelle société musicale ACCOR.D LYRES.

Ce regroupement a donné un nouvel élan à notre musique. Composé d'une cinquantaine de musiciens avec de nouvelles tenues, nous avons participé à 22 manifestations en 2024 dont un super concert à Sarcey.

Résolument tournés vers l'avenir, nous évoluons ensemble dans une ambiance festive lors des fêtes des classes de nos villages environnants : musique de rue, bandas, aubades, concerts...

Notre planning de manifestations est déjà presque plein pour 2025... Pour toute réservation merci de nous contacter par mail à demande.accordlyres@gmail.com.

Nous assurons toujours la formation de nouveaux musiciens de tous âges. Les cours d'instruments et solfège se déroulent maintenant à l'école de musique « La Double Croche » de Vindry-sur-Turdine.

Si des personnes sont intéressées pour prendre des cours, merci de nous contacter directement. Nos répétitions se déroulent toutes les semaines : le mercredi pour la partie fanfare avec nos chefs Alain DUMAS et Mélodie TRI-CAUD et le vendredi pour la partie harmonie avec nos chefs Bertrand RIVIER et Caroline BOUVIER.



Si vous souhaitez franchir le pas et nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. Les musiciens de tous niveaux sont les bienvenus.

L'ensemble des musiciens d'Accor'D'Lyres vous souhaitent une bonne année 2025 en musique.

Concert de l'été

Le 21 juin, la France jouait pour l'Euro 2024 de football, alors c'est le 15 juin que nous avons anticipé l'arrivée de l'été avec un magnifique concert donné par la Fanfare Accor D'Lyres, issu de la fusion des fanfares de Sarcey, Joux, Viollay et les Olmes.

En mode bandas, pour un apéritif à l'extérieur, avec des airs entraînants puis sur scène avec un enchaînement de morceaux, chansons, musiques de film, créations, airs connus ou pas, en harmonie ou en fanfare, la formation de plus de quarante musiciens a bluffé le public par sa diversité et sa qualité musicale.

Cette nouvelle association a donné un nouveau souffle à nos musiciens sarceyrois et des autres villages. C'est un choix judicieux même si nous avons perdu les répétitions hebdomadaires et les cours de musique à la maison des associations. La salle des fêtes a fait le plein, nous avons servi plus de 180 repas de moules, grillades et frites.



La Sarceyroise

La maintenant traditionnelle randonnée organisée à Sarcey a eu lieu comme tous les ans : un rendez-vous incontournable pour la cinquantaine de bénévoles fidèles à chaque édition.

Pour 2024, on retiendra la mise en place de nouveaux parcours, un temps venté et froid mais pas décourageant pour les 1 270 randonneurs dont 60 enfants qui ont arpenté les chemins.

La fête des lumières



Lumière des lampions portés par les enfants pour éclairer la nuit jusqu'à la salle des fêtes.

Lumière dans les yeux avec les péripéties du clown Pochtrof qui, l'air de rien, se révèle un virtuose du jonglage. Balles, quilles et massues lumineuses virevoltent quand ce n'est pas lui qui décolle et s'envole en sauts, cabrioles et acrobaties en tous sens.

Lumière qui s'envole dans le ciel, instant suspendu aux lanternes chinoises qui s'échappent doucement des mains des petits et grands enfants.



Le spectacle de cette soirée a été financé en partie par la municipalité et avec la contribution de chacun, le comité des fêtes était heureux de remettre au Téléthon un chèque de 1 605€.

Les soirées jeux

Elles se sont poursuivies une fois par mois avec de nouveaux jeux, des fous rires, des gagnants modestes, des perdants avec le sourire, de bons moments partagés.

En 2025, rejoignez nous le premier vendredi de chaque mois à 20h à la maison des associations.

Atout Jeux

Cette année, cette manifestation n'a pas répondu à nos espérances de participation, nous ne la renouvelerons pas les prochaines années.

Le comité des fêtes de Sarcey vous souhaite une bonne année 2025 et vous donne rendez-vous pour la randonnée le 23 février et pour une belle fête de la musique le samedi 21 juin dans le village.

CLASSE EN 4



Quelques photos en souvenir de cette journée du 25 mai 2024



CLASSE EN 8

Encore une année pleine de joyeuses activités :

- ◆ Repas du bureau élargi le 23 février au Chatard
- ◆ Remise des paniers à nos aînés
- ◆ Repas des conscrits le 17 mars
- ◆ Pique-nique le 5 octobre où nos futurs 18 ans étaient conviés et invités à un laser game
- ◆ Assemblée générale le 15 novembre
- ◆ Dégustation huîtres et foie gras accompagnée de vin chaud ou de vin blanc de Benoit BISSUEL. Encore une très belle réussite pour ces 3 matinées de belle convivialité.

Merci à tous pour votre participation et rendez vous en 2025 pour les 20 ans de cette manifestation !

Une pensée pour Alain CULAT décédé le 30 décembre 2023.



CLASSE EN 5

Depuis le printemps 2024, les « 5 sur 5 » mettent toute leur énergie pour commencer les préparatifs de leur fête des classes. C'est en grand nombre qu'ils ont participé à l'encadrement du défilé de la classe en 4, du service du vin d'honneur et de la buvette du bal.



Ils ont ensuite relevé le défi d'organiser le repas champêtre lors du feu d'artifice proposé par l'équipe municipale.

C'est avec brio que nos deux conscrits cuisiniers ont régalé les 320 chanteux qui avaient réservé leur part lors du repas grenouilles du 30 août qu'ils ont pu déguster sur la place de la Mairie ou à leur domicile pour certains. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance musicale très conviviale telle une vraie fête de village.

La soirée beaujolaise a connu le même succès le 23 novembre puisqu'elle a affiché complet un mois avant, toujours gérée par une équipe de conscrits dynamiques et nombreux. Tout au long du repas, préparé par Terre d'Italie, les convives ont pu déguster 4 Beaujolais primeurs (de producteurs locaux et de caves coopératives voisines) offerts par la classe.



Le dimanche 5 janvier, c'est notre traditionnelle vente de galettes et brioches pour l'Épiphanie qui s'est déroulé sur la place de l'église et qui a permis d'attaquer la nouvelle année en partageant un bon moment.

On vous donne maintenant rendez-vous toute la journée du samedi 17 mai afin de partager notre bonne humeur lors de notre fête des conscrits.

Si vous êtes de la « 5 » et que vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter, il est encore temps...



CLASSE EN 0

L'année 2025, c'est la demi-décade pour la classe en « 0 » !

Un week-end festif est prévu les 12 et 13 avril.

- ♦ samedi après-midi : animation et repas le soir à la Maison des associations,
- ♦ dimanche : repas dans un restaurant de la région.

Auparavant, il y aura l'assemblée générale fixée le vendredi 14 février et comme toutes les années précédentes la vente de choucroute et de gâteaux le dimanche 16 mars.

Nous vous tiendrons informés pour le détail de toutes ces manifestations.

Nous avons une forte pensée pour notre conscrite Agnès qui nous a quittés cette année.

Pour les conscrit(e)s qui ne nous ont pas encore rejoints, vous êtes les bienvenu(e)s. Vive la « 0 » !



AGENDA 2025

JANVIER

05: Vente de galettes et brioches
19: Vœux de la municipalité
25: Sainte Barbe (Bully)

FÉVRIER

02: Vente de boudin
23: Randonnée « La Sarceyroise »

MARS

01: Boules: concours « Mathelin »
16: Vente de choucroute
20: Concours de belote
21: Soirée Carnaval

AVRIL

06: Championnat/équipe de tennis
13: Championnat/équipe de tennis
27: Championnat/équipe de tennis

MAI

08: Commémoration armistice 1945
11: Championnat/équipe de tennis
17: Fête des classes en 5
18: Championnat/équipe de tennis

JUIN

14: Banquet de la chasse
15: Boules: concours tête à tête
21: Fête de la musique
28: Kermesse de l'école

JUILLET

06: Boules: coupe « Jomard/Feuillet »
12: Concours de pétanque
20: Boules: challenge « Junet »

AOÛT

03: Concours de chevaux de trait
29: Feu d'artifice
30: Boules : concours « Chatard »
31: Concours de la Municipalité

SEPTEMBRE

06: Forum des associations
20: Bal des pompiers
20/21: Journées du Patrimoine

OCTOBRE

Championnat/équipe de tennis

NOVEMBRE

Championnat/équipe de tennis
11: Commémoration armistice 1918
22: Soirée Beaujolais nouveau
30: Repas des Aînés

DÉCEMBRE

05: Commémoration Afrique du Nord
07: Vente d'huîtres et foie gras
08: Fête des Lumières / Téléthon
14: Vente d'huîtres et foie gras
21: Vente d'huîtres et foie gras

Calendrier donné à titre indicatif, en italiques, dates à préciser



Les Tuileries